

BILAN MI-MANDAT • 2020-2023

CANNET

PASSION



LE
CANNET
DES MAURES

Ville Nature et Culture

WWW.LECANNETDESMAURES.COM

Sommaire

MAGAZINE MUNICIPAL | BILAN MI-MANDAT | 2020-2023

Édito 03

Finances 06

Éducation - Jeunesse 12



La ville investit pour l'éducation et le bien-être de la jeunesse cannetoise.

Sports 18

Solidarité 22

Santé 30

Rénovation urbaine 32

Sécurité 38

Urbanisme et développement durable 42



La végétalisation, le respect de l'environnement et l'embellissement du cadre de vie sont les priorités de notre "Ville Nature".

Développement économique 50



Des commerces dynamiques et des projets structurants (CAP 7, Terrasses de la Gare, etc.)

Arts, Culture et Patrimoine 56



L'art, sous toutes ses formes, continue de s'inviter en ville et reste accessible à tous.

Communication 64

Administration générale 66

Partenaires 68



Édito

Par Jean-Luc Longour

Maire du Cannel des Maures

Vice-Président de la Communauté de Communes Cœur du Var

Cannetoises, Cannetois, chers amis,

Avec leur cortège de nouveautés, ces trois dernières années se sont inscrites sur la trajectoire des précédentes : développer et sécuriser la vie au Cannel des Maures.

Depuis 16 ans, vous nous accordez votre confiance pour présider aux destinées de notre belle ville et nous vous en sommes reconnaissants.

Les conditions d'exercice de cette mission n'ont pas toujours été très favorables :

2008 crise financière internationale, 2010 inondations secondaires à un phénomène méditerranéen, 2015 terrorisme sur notre sol national, 2020 crise sanitaire (Covid), le tout sur fond d'érosion de la biodiversité et de dérèglement climatique à l'origine d'épisodes de sécheresses et d'inondations violents et répétés.

Conséquemment, les finances communales ont été fortement impactées avec diminution, parfois drastique, des dotations et subventions.

Malgré ces revers financiers, grâce à une gestion très rigoureuse des deniers publics mais aussi du fait de choix opportuns et audacieux, notre ville a gagné en attractivité et en notoriété.

Notre population est passée de 3 500 à près de **5 200 habitants** de 2008 à 2023.

Le nombre de classes dans nos écoles maternelle et élémentaire est passé de 15 à 19.

Le nombre d'entreprises sur notre commune, à raison de 30 installations par an en moyenne, a doublé de 300 à 600.



ÉDITÉ PAR : LA MAIRIE DU CANNET DES MAURES
83340 LE CANNET DES MAURES

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Jean-Luc Longour, Maire du Cannel des Maures
Vice-Président de la Communauté de Communes Cœur du Var

COORDINATEURS :

Richard Spinosa et Miguel Arancibia

CONCEPTION ET RÉALISATION :

Katia Enriotti, Pôle Communication et Numérique
L2S Média

CONCEPTION GRAPHIQUE :

Le petit œil - www.lepetitoeil.com

DROITS PHOTOS :

Mairie du Cannel des Maures,
Aerodroneur, HD Media Prod

IMPRESSION :

Riccobono - 83490 Le Muy

DIFFUSION 2 750 EXEMPLAIRES

Si vous ne le recevez pas dans vos boîtes aux lettres,
n'hésitez pas à nous contacter :

direction.communication@lecannetdesmaures.com

Ne pas jeter sur la voie publique.

Suivez-nous !



Le **Vieux-Cannet**, sur son piton rocheux, témoigne du riche passé patrimonial de notre ville et veille sur elle. Chaque année, grâce au programme de travaux établi sur 5 ans, il s'embellit et son église du XI^{ème} siècle, joyau du site, à son tour sera bientôt restaurée.

Quant à notre **centre-ville** sur lequel des améliorations sont encore à venir, il s'est nanti de nombreux commerces, tous très actifs et rayonnant hors des murs de la ville (boulangerie, boucherie, poissonnerie, fromagerie, caviste, fabrique de pâtes fraîches, coiffeurs, restaurants, bars, salons d'esthétique, pizzeria, salon de tatouage, lingerie féminine, robes de mariée, articles de danse, **liste non exhaustive**) et bientôt un fleuriste et un nouveau restaurant en terrasse.

En périphérie immédiate, le long de la pinède de l'aire sportive du Recoux, le restaurant Bossa Nova prendra la suite d'Ecce Terra juste au-dessus de notre **atelier d'artistes** à la réputation ascendante bien méritée.

Un peu plus loin, **en rives de la RDN7**, 90 commerces et entreprises viennent compléter l'offre de centre-ville dont un commerce de sushis, des magasins de bricolage pour professionnels et particuliers, des pâtisseries chocolatiers, des coiffeurs, des garages automobiles, des restaurants accueillants aux cartes alléchantes, etc. Leur nombre ne permet pas ici de tous les citer.

Ils sont tous inscrits sur la liste du projet Cap 7 consultable sur notre site.

La technopole **VARECOPOLE** autour du rond-point des autoroutes finira d'attirer sur notre bassin de vie des techniciens, des ingénieurs et des chercheurs.

Tout comme l'excellence de notre base militaire et son environnement technologique et de formation, véritable **spot aéronautique en Cœur du Var**.

Pour améliorer encore votre confort de vie, nous avons favorisé le retour de **la nature en ville - Ville verte** : très nombreuses plantations, désimperméabilisation des sols, lutte contre toute pollution dont celle des plastiques, etc.

Simultanément, plus de 20 œuvres d'art sont venues agrémenter notre environnement visuel et mettre **la culture** à la portée de tous, gracieusement, pour le plaisir, la rêverie, la contemplation, l'éveil.

Enfin, nous nous sommes attachés à **sécuriser, sur de nombreux axes, votre présent et votre avenir**.

Par exemple, en équipant la ville de caméras (26) ou encore en organisant avec notre **police municipale et la gendarmerie** des rondes aléatoires de jour comme de nuit.

Mais la **sécurisation** n'est pas que celle de la rue, en ces temps de sécheresse, il convient d'anticiper sur la pénurie en eau. Outre notre forage municipal et notre adhésion au syndicat d'Entraigues, nous disposons d'une troisième source d'approvisionnement en eau par un accès au Canal de Provence qui traverse notre commune.

Sécurisation publique, sécurisation en eau mais aussi, en période de désertification médicale, **sécurisation de l'accès aux soins grâce au pôle Cannet Santé** qui je l'espère, s'équipera très bientôt d'un cabinet de radiologie avec scanner. N'oublions pas sur la RDN7 nos deux laboratoires d'analyses médicales.

Sécurisation aussi en termes de service public, illustré par le combat que je mène depuis 16 ans pour conserver ouvert notre bureau de poste et son distributeur automatique de billets.

Pour parvenir à ces résultats, il a fallu travailler en équipe et faire valoir ce que l'on appelle **l'intelligence collective**.

Je voudrais ici saluer l'investissement et le dévouement de tout le **personnel municipal** et remercier tous nos partenaires sans lesquels rien de tout ce qui précède n'aurait été possible.

En premier lieu, **les bénévoles** de notre dynamique tissu associatif qui enrichissent quotidiennement l'offre locale d'activités sportives, ludiques ou culturelles.

Mais aussi **nos partenaires institutionnels** dont l'État, la Région, le Département, la Communauté de Communes, l'Agence de l'eau, l'ARBE (Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement), l'Office Français de la Biodiversité, la Banque des Territoires, l'ADEME, qui, chacun dans leur domaine, contribue financièrement à la concrétisation des projets initiés par notre équipe d'élus.

Que mes **adjoints et conseillers municipaux** soient aussi mis à l'honneur car leur dévouement est sans limite, souvent au détriment du temps passé en famille.

Ainsi notre territoire est-il devenu un véritable **bassin de vie**, au centre du Département et de la Région Sud, où nature et culture prospèrent, où mixité sociale et intergénérationnelle sont une réalité quotidienne, où l'on peut trouver de l'emploi, de nombreux commerces, un centre de santé, des lieux de formation et d'éducation, une aire de sports et de loisirs, une gare, une future technopole, le tout desservi par un croisement d'autoroutes où passent plus de 6 millions de véhicules par an.

Nous sommes conscients qu'il reste beaucoup à faire mais avec l'aide de tous, de la détermination, de la patience et de l'audace, nul doute qu'un **avenir radieux est en construction au Cannet des Maures et sur notre bassin de vie**.

Jean-Luc LONGOUR,
Maire du Cannet des Maures
Vice-président de la Communauté
de Communes Cœur du Var



Mot de l'élue

Christine Moretti,

2^{ème} adjointe au Maire en charge des finances et du développement économique

Depuis maintenant 16 ans, la municipalité s'engage à vos côtés afin de sécuriser le tissu économique local et investir dans des projets d'envergure. Cela passe notamment par une gestion saine et transparente des finances publiques.

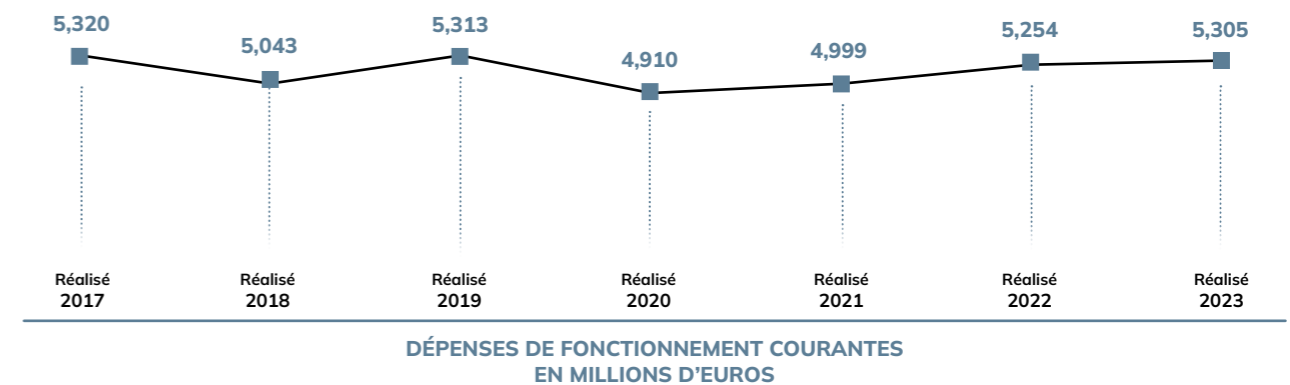
Chaque année, nos équipes s'efforcent de maintenir des dépenses de fonctionnement raisonnables et de générer des recettes courantes grâce à des recherches actives de subventions, notamment auprès de l'État. Cela permet la réalisation de grands projets tels que le pôle médical Cannet Santé, les Terrasses de la Gare, la rénovation du Vieux-Cannet, ainsi que l'agrandissement et la végétalisation de nos écoles publiques.

Tout cela en maintenant l'endettement de la commune sous la moyenne des villes de même strate. Aujourd'hui notre ville est totalement changée, au-delà de sa physionomie, c'est la qualité de vie qui s'est améliorée.

Les efforts de maîtrise des dépenses courantes...

Depuis 2019, on note que les charges de gestion courante ont baissé passant de 5 313 millions d'euros à 5 254 millions en dépit en 2022 de la montée des prix et de la hausse du point d'indice pour les fonctionnaires territoriaux.

L'équipe municipale s'efforce de maîtriser les dépenses courantes, en préservant et renforçant les services proposés à la population.



MONTANTS RÉALISÉS DE 2019 À 2023 PAR SECTEUR D'INTERVENTION (EN M€)

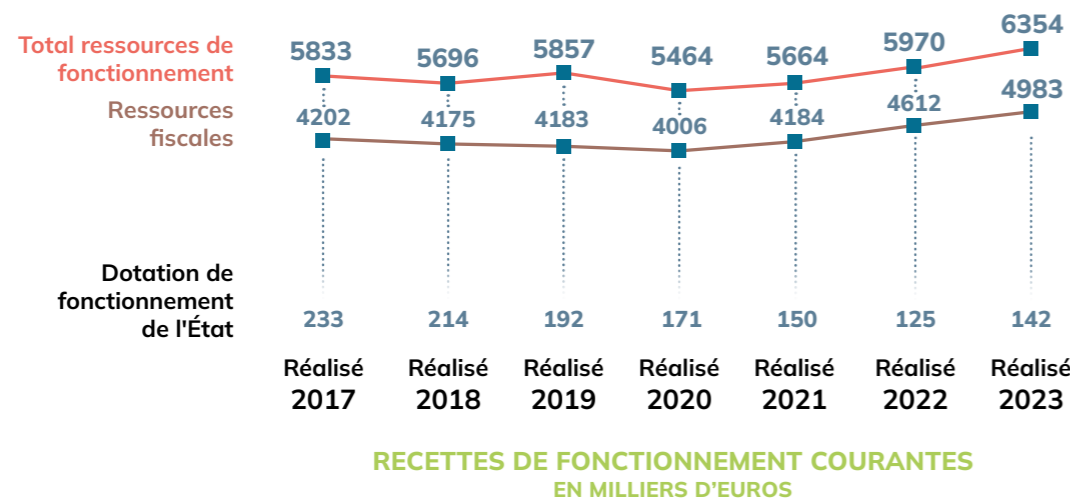


... et la dynamique des recettes courantes...

En dépit de la baisse des dotations de l'État, des transferts de compétences (induisant des transferts de charges et produits) et au regard du contexte économique marqué par la crise sanitaire et la guerre en Ukraine, la commune a vu ses recettes de fonctionnement courantes augmenter de 1,94 % entre 2019 et 2022.

La ville du Cannet des Maures a fait le choix de garder en gestion interne des services tels que l'eau et l'assainissement, la culture, des services enfance jeunesse importants, une cantine avec des produits locaux et bio... Cela afin d'assurer des services de qualité à sa population. Et cela en dépit de l'augmentation de la population et des besoins des familles.

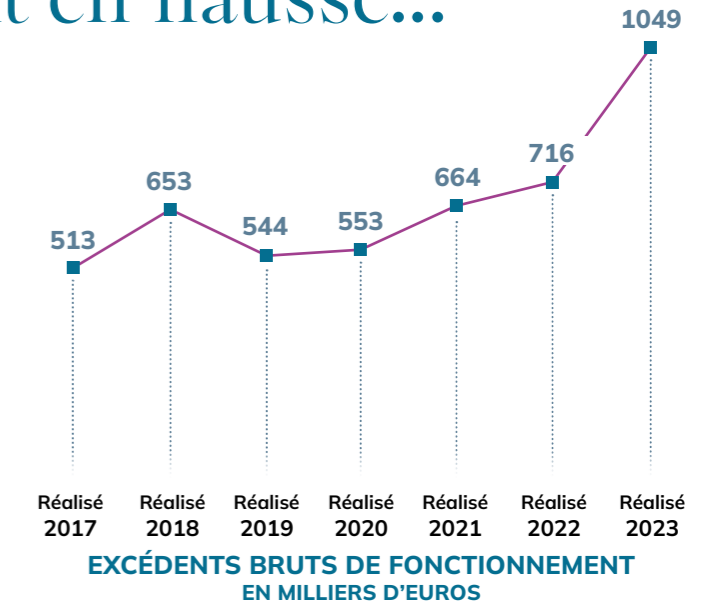
Cette offre de service a un coût en matière de dépense de personnel. Toutefois, la dynamique initiée par la municipalité a permis le développement de la commune, l'accueil de nouveaux arrivants et l'installation de nouvelles entreprises, contribuant à accroître les ressources communales.



... a permis de dégager des excédents de fonctionnement en hausse...

Malgré une conjoncture économique défavorable, la commune du Cannet des Maures a montré sa résilience grâce à une gestion rigoureuse de ses finances, en préservant et en développant les prestations en faveur de la population.

Ainsi, la commune a enregistré une augmentation des excédents bruts de fonctionnement dans ses opérations courantes, renforçant ainsi sa capacité à autofinancer les dépenses d'équipement.

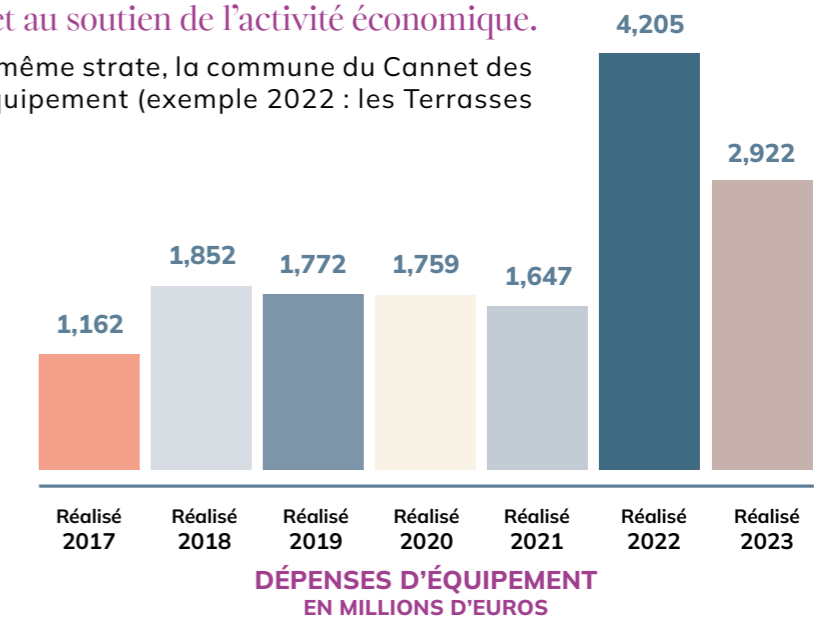


... contribuant à l'effort d'équipement...

De 2020 à 2023, la commune a investi près de 10 millions d'euros, contribuant à son développement et au soutien de l'activité économique.

Comparativement aux communes de même strate, la commune du Cannet des Maures réalise plus de dépenses d'équipement (exemple 2022 : les Terrasses de la Gare).

Les investissements réalisés concernent ses domaines de compétence que sont l'école, la voirie, les réseaux d'éclairage, de pluvial, d'eau, d'assainissement et d'incendie, la culture, le développement économique, l'aménagement du territoire, l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique, l'entretien du patrimoine et des bâtiments communaux, l'acquisition de véhicules, etc.



... soutenu par la recherche active de subventions d'équipement...

La municipalité a développé une politique proactive, travaillant auprès des autres collectivités et de l'État sur les financements communs, tout en saisissant les opportunités et en profitant des appels à projets initiés par ces mêmes partenaires.

Cela lui a permis d'obtenir 2 939 354 € d'aides pour le déploiement de projets de grande envergure



117 €
MOYENNE
CŒUR DU VAR
PAR HABITANT

313 €
LE CANNET
DES MAURES
PAR HABITANT

RECETTE FISCALE EN EUROS PAR HABITANT VERSÉE À CŒUR DU VAR ET LIÉE AUX ENTREPRISES

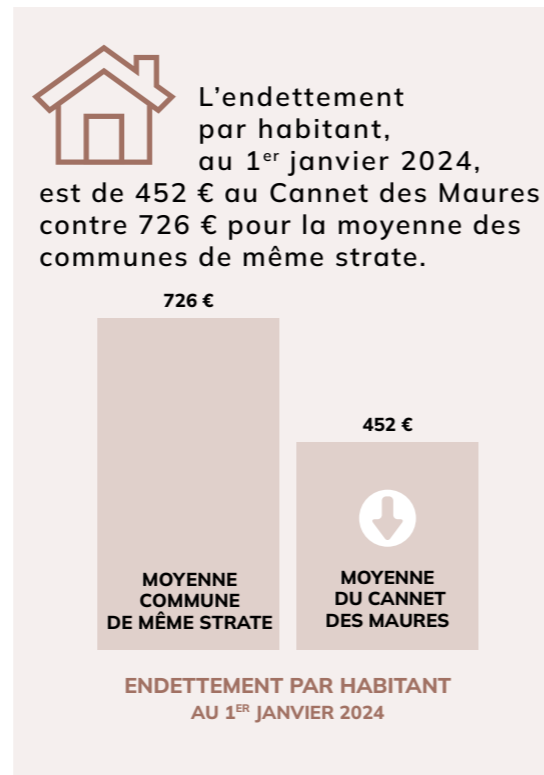
Avec l'installation de nouvelles entreprises chaque année, l'assiette fiscale de la commune s'est élargie entre 2021 et 2023. Grâce à cela, les augmentations des taux d'imposition pour les particuliers ont pu être limitées.

Le nombre d'entreprises installées sur Le Cannet des Maures est passé de 300 à plus de 600 aujourd'hui. Cela témoigne du fort dynamisme économique recherché par la municipalité.

... en préservant la capacité d'endettement de la commune.

La commune dispose également de marges de manœuvre en matière d'endettement. Son niveau d'endettement est faible comparativement aux communes de même strate.

La commune est endettée à hauteur de 1 982 000 € au 31/12/2023



Zoom sur les dépenses d'équipement de 2019 à 2023

Coût (en millions d'euros)



Développement économique
Les Terrasses de la Gare avec aménagement locaux commerciaux, signalétique, etc. | **4,347**



Travaux salles associatives et hôtel de ville
Salle du Recoux : sonorisation, faux-plafond, climatisation, etc.
Grand foyer, salle de la magnanerie, halte-garderie : changement fenêtres, rénovation menuiseries, peinture façades | **0,403**



Rénovation urbaine
Travaux voirie, réseaux, mobiliers urbains, plantations d'arbres, etc. | **4,327**



Urbanisme, acquisitions foncières, transition écologique
Jardins familiaux, etc. | **0,342**



Travaux, équipements écoles
Désimperméabilisation cours d'écoles, extension école maternelle, climatisation, jardinières, informatisation, etc. | **1,716**



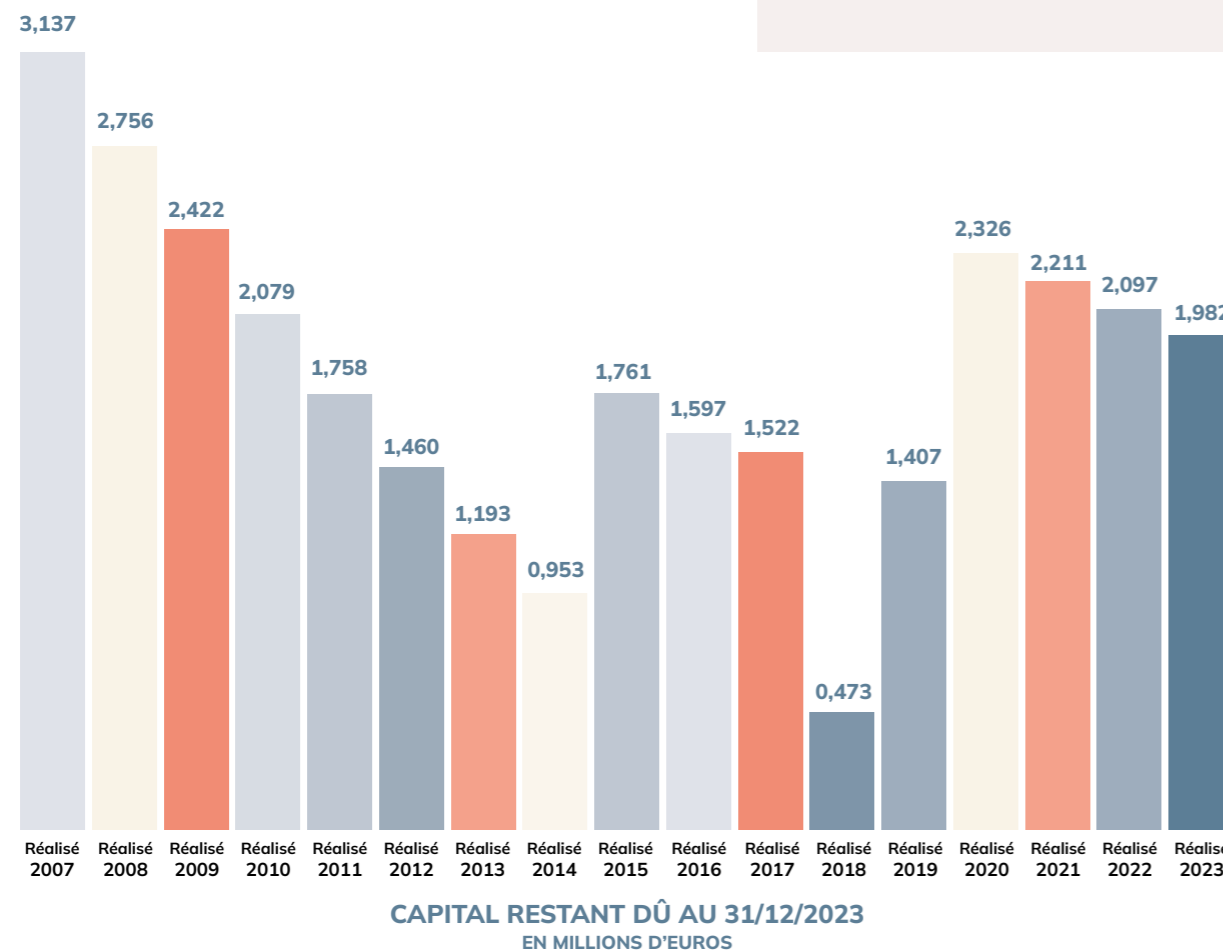
Sport et loisirs
Rénovation courts tennis, jeux enfants, aménagement boulodrome, etc. | **0,282**



Dépenses diverses
Acquisition minibus personnes âgées, salubrité, sécurité, cimetière, communication, informatique, etc. | **0,523**



Culture
Travaux médiathèque, œuvres d'art, matériel, etc. | **0,228**





Mot de l'élue Valérie Vescovi,

4^{ème} adjointe en charge de l'éducation jeunesse

La ville place la jeunesse au cœur de ses priorités. Le Cannet des Maures est devenu une commune attractive et de nombreuses familles viennent s'y installer.

Entre 2020 et 2023, ce sont près de 60 enfants supplémentaires auxquels les deux écoles publiques ont ouvert leurs portes, passant de 445 à 504 élèves.

Une augmentation d'effectifs qui a encouragé la municipalité dans l'entreprise de travaux au sein des écoles maternelle et élémentaire : deux classes ont ainsi été créées en trois ans.

Grâce à l'école numérique, c'est une façon différente et complémentaire d'étudier que la ville met à disposition des élèves et de leurs enseignants, avec des outils modernes et performants.

Le cadre de vie de nos écoliers est lui aussi amélioré, avec de nombreuses actions mises en place dans nos écoles en faveur de la transition écologique et énergétique.



Zoom sur la jeunesse



Journée sports - école élémentaire • Septembre 2022

GÉNÉRATION 2024

En 2021, les écoles cannoises s'inscrivent davantage dans la promotion du sport à l'école avec le soutien des associations locales.

Développé par l'État, le label vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes. Être labellisé "Génération 2024", c'est s'engager à mettre plus de sport dans le quotidien des jeunes et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique.

En 2022 et en 2023, les associations sportives cannoises étaient notamment présentes lors d'une journée complète au sein de l'école élémentaire afin de présenter leurs disciplines.

LE MEILLEUR POUR NOTRE JEUNESSE

Travaux dans les écoles

Depuis 2020, au regard des effectifs sans cesse croissants et afin de rendre le temps scolaire plus agréable, la ville, avec l'appui du CAUE, opère des travaux d'extension et de rénovation au sein de l'école maternelle Leï Pichoun et de l'école élémentaire Denis Tissot.

ÉCOLE MATERNELLE



Nouvelle classe école maternelle Leï Pichoun • Juillet 2020

INSTALLATION DE CLASSES SUPPLÉMENTAIRES

Durant l'année scolaire 2020-2021, une 7^{ème} classe a été installée à l'école maternelle permettant l'accueil d'une vingtaine de nouveaux élèves. Le dortoir a également été agrandi permettant de doubler la capacité de couchages jusqu'à 60 unités.

NOUVEAU RÉFECTOIRE

Capacité d'accueil : 75 enfants.
Permettant de créer une 7^{ème} salle de classe pour une vingtaine d'élèves via la transformation de l'ancien réfectoire.

ET AUSSI... CHANGEMENT DES INSTALLATIONS THERMIQUES ET RAFRAÎCHISSEMENT DES PEINTURES

À ces travaux s'ajoutent des travaux de rénovation (2021-2022) qui concernent les installations vétustes, la reprise des peintures et le passage à l'éclairage LED.

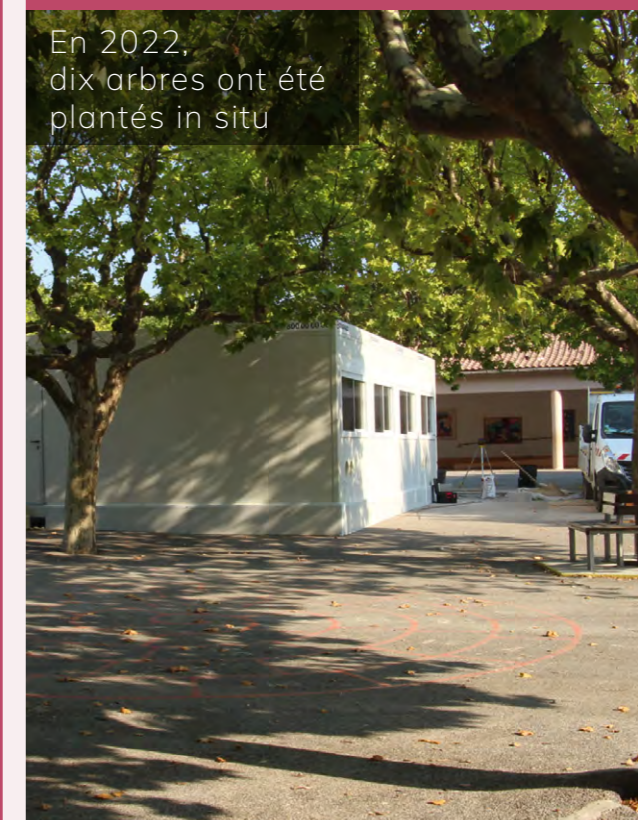
En 2021, l'entrée principale de l'école maternelle a été entièrement réaménagée.

Une pompe à chaleur réversible a été installée en 2020 dans les deux écoles (chauffage-climatisation) avec commande centralisée.

Installation d'un système d'alarme anti-intrusion attentats dans les deux écoles, permettant d'alerter en temps réel les forces de l'ordre, ce pour la sécurité des élèves, des enseignants et des agents de la ville.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

En 2022, dix arbres ont été plantés in situ



Travaux de désimperméabilisation et structure modulaire • Août 2022

L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE DENIS TISSOT À L'ÉTUDE

En 2023, les études pour l'agrandissement de l'école Denis Tissot ainsi que pour la végétalisation et la désimperméabilisation des cours - comprenant notamment la création d'un plateau sportif sur la 3^{ème} cour - sont lancées.

OUVERTURE D'UNE CLASSE SUPPLÉMENTAIRE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DENIS TISSOT

Le numérique s'invite à l'école...

Tablettes, vidéoprojecteurs interactifs... En 2022, le matériel numérique a été complété afin d'équiper le maximum de classes de l'école élémentaire Denis Tissot.



Réception des tablettes tactiles dans une classe de l'école Denis Tissot en présence de Valérie Vescovi, adjointe au Maire, et Magali Monnier, directrice

Un vidéoprojecteur interactif (VPI) par classe et une trentaine de tablettes permettent aujourd'hui aux élèves du CP jusqu'au CM2 d'étudier de manière plus interactive, le numérique venant en complément de l'enseignement via les manuels scolaires.

Grâce aux applications de calcul mental, à l'enregistrement audio et aux recherches sur internet, les enfants ont une vision plus globale de la connaissance et des savoirs.

Les VPI sont utilisés tous les jours pour les travaux de corrections, le partage d'informations, la présentation de documents. Cet usage est inscrit dans un cadre pédagogique et validé par l'inspection académique.

Le matériel complémentaire et la rénovation du réseau ont été subventionnés par France Relance / NextGénération UE.

Les ordinateurs des directrices ont également été remplacés.

Afin que les enfants puissent utiliser l'ensemble du matériel, le réseau internet a été entièrement revu et la connexion wifi installée dans les deux écoles. Le réseau est paramétré de manière à respecter les contraintes de la loi Abeille*.

*système de déconnexion automatique et de protection contre les ondes électromagnétiques.

... et l'écoresponsabilité plus présente que jamais

C'est autour de la table que l'on apprend les bons gestes pour la planète au Cannet des Maures. La ville souhaite être intégrée à la démarche nationale "Mon restau responsable" grâce à la gestion raisonnée de ce qui se trouve dans l'assiette, mais pas seulement.

Précurseur, la ville a anticipé depuis de nombreuses années la loi Egalim via la mise en place d'un menu végétarien par semaine et d'un plan de diversification des protéines végétales avec le soutien du groupement d'achats du SIVAAD (Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers).

50% du total des achats du restaurant scolaire sont bio et une semaine bio est mise en place chaque mois. Les menus sont définis avec l'appui d'une diététicienne.

L'Union Européenne finance le surcoût de certains produits bio par rapport aux prix moyens pratiqués dans le secteur conventionnel, dans le cadre du programme "lait et fruits à l'école".

QUAND L'ÉCOLOGIE PASSE PAR LA PÉDAGOGIE

Tous les enfants demi-pensionnaires sont sensibilisés au gaspillage alimentaire : ils trient leurs plateaux et utilisent les composteurs de l'école en cas de surplus à la fin des repas. Les quantités sont donc adaptées aux appétits et le recyclage vient en appui.

La lutte contre le gaspillage a permis d'optimiser le budget de la restauration scolaire. Les économies effectuées ont permis de développer des achats qualitatifs, notamment bio.

Enfin, plus aucun contenant plastique n'est utilisé dans le cadre de la restauration scolaire.



Repas intergénérationnel lors de la Semaine Bleue • Octobre 2023

PÔLE ENFANCE ET JEUNESSE

Les objectifs éducatifs du pôle sont :

Développer l'autonomie

Améliorer l'échange et le
partage des connaissances

Pratiquer de nouvelles
activités

Renforcer les liens
avec la famille

Au cours des trois dernières années, la ville s'est particulièrement attachée à rendre accessibles les accueils périscolaires et de loisirs, sur le plan financier en modifiant les grilles tarifaires désormais toutes basées sur le quotient familial, mais aussi en augmentant le nombre de places d'accueil pour répondre à la demande croissante des familles.

De plus, l'accent est mis sur le renforcement de la qualité de l'accueil au travers des différents projets pédagogiques des accueils de loisirs dont les programmes d'activités sont axés sur des thématiques communes aux trois structures, P'tits loups, Grands loups et Maison des Jeunes.

Les P'tits loups [3 à 5 ans] & les Grands loups [6 à 11 ans]



Laetitia C., directrice des Grands loups (6/11 ans), Laetitia B. directrice de la Maison des Jeunes (12/17 ans) et Hinareva, directrice des P'tits loups cannetois (3/5 ans)

Le pôle enfance et jeunesse de la ville propose aux élèves scolarisés à l'école maternelle Leï Pichoun et à l'école élémentaire Denis Tissot des services d'accueils périscolaires avant ou après la classe.

Entre 2020 et 2024, la capacité d'accueil de ces services a fortement augmenté :

- Accueil périscolaire maternel : 10 places supplémentaires
- Accueil périscolaire élémentaire : 12 places supplémentaires
- Études surveillées : 15 places supplémentaires
- Accueil des mercredis de 3 à 5 ans : 8 places supplémentaires
- Accueil des mercredis de 6 à 11 ans : 12 places supplémentaires



Zoom sur... Les petits plats dans les grands

Depuis septembre 2021, les repas et goûters sont préparés sur place à la cuisine centrale par les agents communaux. Cette mesure a permis de mutualiser certains coûts et surtout d'améliorer la qualité de la prestation.

➤ Pour en savoir plus sur le mode de fonctionnement des accueils de loisirs, rendez-vous sur le site internet de la ville : www.lecannetdesmaures.com

UN PAS DE PLUS VERS LE BON DÉVELOPPEMENT
DE L'ADOLESCENT :

La Maison des Jeunes



La Maison des Jeunes est une structure dédiée aux jeunes cannetois de 11 à 17 ans. Il s'agit d'un lieu d'accueil où l'on peut venir librement avec un programme d'activités varié. Le local comprend une grande salle équipée de jeux : billard, babyfoot, fléchettes, jeu du palet... On y trouve également un espace de détente et de discussion.

La Maison des Jeunes est ouverte les mercredis et durant les vacances scolaires. L'autonomie, la responsabilisation et la notion de respect sont au cœur du projet pédagogique.

De nombreuses activités sont proposées : Ateliers créatifs, artistiques, culinaires / Activités sportives / Actions citoyennes et intergénérationnelles / Soirées à thème / Accompagnement dans la mise en place d'un projet, d'une activité / Sorties choisies et organisées par les jeunes avec l'aide de l'équipe d'animation.

Parmi les activités proposées, les plus populaires de l'été 2024 ont été des randonnées sur la presqu'île de Giens, une sortie Aqualand à Fréjus ou encore une visite de la ville de Cannes avec un temps détente sur la plage. Ces activités regroupent entre 10 et 24 jeunes participants selon les places disponibles.

La nouveauté de cette année étant qu'une partie des déplacements a pu être réalisée en train. Un point positif tant pour l'aspect environnemental que pour le développement de l'autonomie des jeunes cannetois.



Échantillon des activités et sorties proposées par la Maison des Jeunes

Label
Terre de Jeux
2024



Gérard Debove

Pierre Raffaelli

Mot des élus

Gérard Debove,
Conseiller municipal en charge des associations
sportives, culturelles et des salles associatives

et **Pierre Raffaelli,**
en charge de l'aire du Recoux,
des équipements sportifs et de la pratique libre

Depuis 16 ans, la ville s'efforce d'améliorer le cadre de vie des administrés en donnant la part belle au tissu associatif et en faisant du sport une priorité. En 2021, la ville a été labellisée Terre de Jeux 2024.

La ville augmente chaque année ses subventions aux associations qui permettent, rappelons-le, de maintenir le lien entre les Cannois (d'environ 68 000 euros en 2020, nous sommes passés à presque 77 000 euros en 2023).

C'est grâce à l'ensemble des bénévoles qui œuvrent dans l'ombre au cœur de chacune d'entre elles que les masques anti-COVID ont pu être confectionnés et distribués par exemple lors de la crise sanitaire de 2020.

C'est grâce à eux, aussi, que les manifestations de la Cannoise ou du Chien Rouge sont chaque année un succès.

Remercions-les sans modération car tous les bénévoles contribuent à faire du Cannet des Maures une ville où il fait si bon vivre !

Terre de Jeux 2024 est un label destiné à tous les niveaux de collectivités territoriales et mouvements sportifs (fédérations, clubs) qui souhaitent s'engager dans l'aventure des Jeux. Il met en valeur les bonnes pratiques et incite à mettre encore plus de sport dans le quotidien, partout en France.

La ville intègre le label en 2021 et met en place bons nombres d'événements et d'actions de promotion du sport sous son égide. Parmi ces actions, la Maison des Jeunes programmait pendant les vacances scolaires de la Toussaint 2023 des activités sportives autour des valeurs du sport et des JO.

Une œuvre d'art à l'effigie de la Tour Eiffel et arborant le logo TDJ 2024 est installée à l'automne 2023 sur le rond-point Saint-Louis. Un clin d'œil artistique à la capitale qui permet de rappeler que ces jeux sont l'affaire de tous les Français.

En février 2024, l'ensemble des classes de l'école élémentaire Denis Tissot a bénéficié du dispositif mis en place en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS 83). Main dans la main avec la ville et la directrice Mme Monnier, classe par classe, les enfants ont été sensibilisés aux principes fondamentaux de l'olympisme énoncés dans la charte olympique. De plus, une convention "un club, une école" a été signée en 2022 pour une durée de trois ans, entre la municipalité, le Judo Club Centre Var et l'éducation nationale afin de permettre aux enfants de CP de participer à un cycle "jeux de lutte, d'opposition". Ce cycle était étalé sur trois mois, à hauteur d'une après-midi par semaine.

La médiathèque municipale accueillait en juillet 2024 l'exposition "Jeux Olympiques, en route vers Paris 2024" élaborée par le Musée National du Sport et proposée par le CDOS. Parmi les activités proposées, le programme comportait des jeux pour enfants de tous âges, des soirées lecture à thème et des soirées cinéma adultes. Ces activités étaient principalement centrées sur les valeurs prônées par l'olympisme, à savoir le sport et le handicap, la promotion de la femme dans le sport, intégrant des considérations sur le climat et l'environnement.

Tout au long de l'année, la ville crée un lien entre les animations, les manifestations municipales et ce grand rendez-vous planétaire. Au-delà du sport, il est bon de rappeler que les Jeux Olympiques sont aussi l'occasion de mettre en exergue des valeurs chères à notre commune : l'égalité hommes-femmes, le soutien au handicap ou encore la protection de l'environnement.

Le sport dans tous ses états

La ville du Cannet des Maures est détentrice du premier laurier du label *Ville Active et Sportive*, label confirmé en 2024. À ce titre, elle œuvre pour le développement du sport à travers des équipements renouvelés et des événements pérennes.

L'aire sportive du Recoux est aujourd'hui composée de quatre courts de tennis, d'un city stade, d'un terrain de football également habilité à recevoir d'autres disciplines (athlétisme, rugby...), d'un skatepark, d'un parcours de street workout de quatre modules et d'une salle polyvalente.



Les quatre courts de tennis de l'aire du Recoux ont été rénovés en 2021



Quatre modules de street workout sont accessibles sans restriction d'horaires



Le skatepark (vélos, rollers, trottinettes) fait le bonheur des usagers de tous âges



Les associations sportives cannoises bénéficient d'un grand terrain adapté à de nombreuses disciplines

Zoom sur les espaces jeunesse



Plateau sportif école élémentaire Denis Tissot

UN PLATEAU SPORTIF À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DENIS TISSOT

Proposé sur la troisième cour de l'école, l'aménagement d'un plateau sportif dédié uniquement aux écoliers est ouvert depuis la rentrée 2024. Il permet la pratique de sports collectifs comme le handball, le basket-ball ou encore le football et est doté de quatre couloirs d'athlétisme.

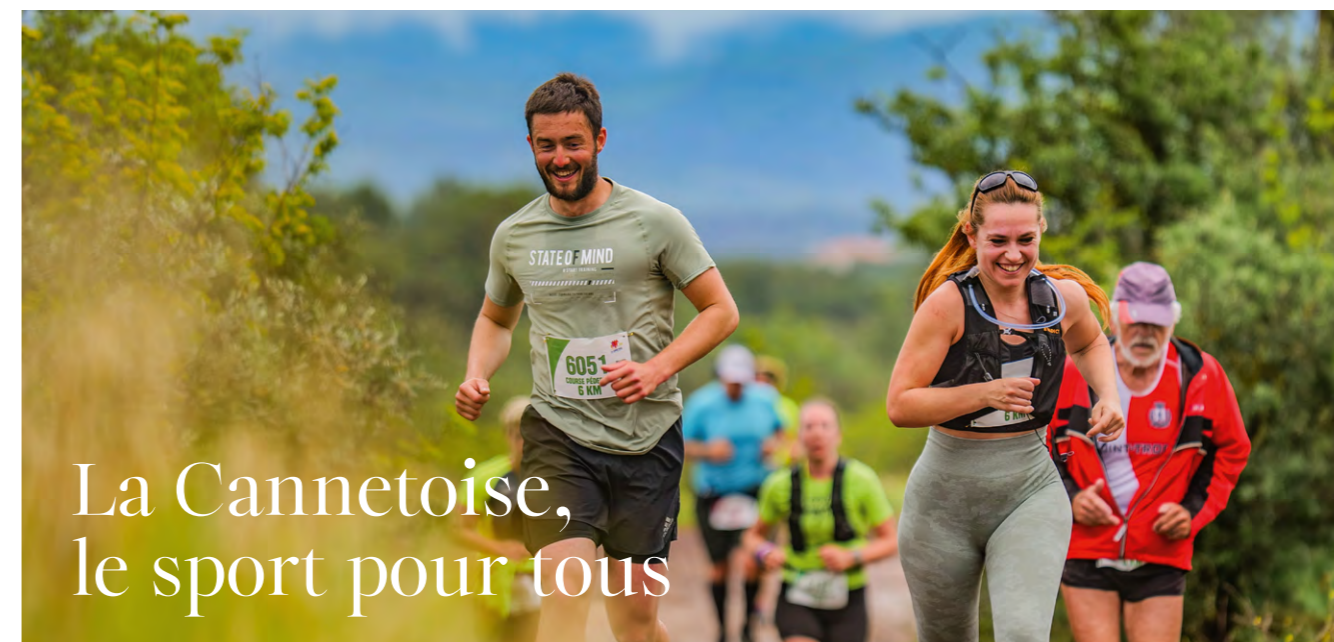
L'aménagement sera complété par un parcours santé avec des agrès qui permettront de développer l'équilibre des enfants de 6 à 11 ans.

RENOUVELLEMENT DES JEUX DU SQUARE MISTRAL

Un portique doté de deux balançoires et d'un nid d'oiseau est venu enrichir l'offre de jeux du parc situé en centre-ville. Une pyramide de cordes a également été installée, le tout sur un sol souple permettant aux enfants de jouer en toute sécurité. Le toboggan va être remplacé courant octobre 2024 par une structure proposant différentes activités telles que glisse et escalade.



➤ Nouveau jeu dans le parc Frédéric Mistral



La Cannetoise, le sport pour tous

@ HD Media Prod

La course pédestre La Cannetoise a également bien évolué depuis sa création.

En 2018, un parcours marche nordique de 6 km a été ajouté au programme. Un parcours trail de 25 km vient compléter celui-ci en 2019 et le parcours de 6 km s'ouvre au canicross en 2022.



Course enfants @ HD Media Prod

Comptant environ 200 participants lors de sa première édition, son organisation est désormais supervisée par les élus Pierre Raffaelli et Richard Spinosa. Elle attirait près de 800 personnes en 2019 avant la pandémie.

Mais au-delà de la performance sportive, la Cannetoise reste avant tout un rendez-vous convivial, familial, ouvert à tous les âges et orienté vers la valorisation de la pratique du sport. Un village sportif est installé chaque année autour des départs. Il comprend une dizaine de stands (mur d'escalade, jeux géants, coaching, vente de matériel sportif, présentation d'associations caritatives...).

C'est également l'occasion de valoriser les coulées vertes déployées autour du centre-ville afin de favoriser les déplacements doux. Concernant la Cannetoise, les coureurs empruntent la piste verte de la Boudrague, l'une des premières coulées créées par la ville. Elle relie l'aire sportive du Recoux au lac Cannet. Le tout aux portes de la Réserve Naturelle Nationale de la Plaine des Maures.



Remise des prix canicross @ HD Media Prod

En 2023, La Cannetoise soufflait ses dix bougies.





Mot de l'élue

Claudine Botrini,

8^{ème} adjointe en charge de la solidarité

La Maison de la Fraternité a un rôle central dans la vie quotidienne des Cannois car elle est multifacette.

C'est au sein de celle-ci que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) déroule tout son panel de services dédié aux différents publics ayant besoin d'un accompagnement spécifique.

Chaque Cannois peut un jour y être confronté. La Maison de la Fraternité a ainsi joué un rôle prépondérant lors de la crise sanitaire de la COVID. Elle a mobilisé les bénévoles qui l'ont accompagnée tout au long de ses actions, s'est chargée de la confection des masques de protection, a contacté régulièrement les personnes isolées et/ou fragiles et a organisé des visites à domicile quand nécessaire.

Elle a également pris en charge l'accueil de familles ukrainiennes au démarrage de la guerre qui sévit encore dans ce pays.

La Maison de la Fraternité est partie prenante dans la mise en place et la gestion des jardins familiaux et collectifs.

Enfin, elle œuvre en étroite collaboration avec France Travail pour le retour à l'emploi des publics vulnérables. Une convention a été signée entre les deux structures afin de permettre un meilleur accompagnement des personnes en situation précaire.

Quels que soient votre âge et votre situation personnelle ou professionnelle, la Maison de la Fraternité vous accompagne à chaque étape de votre vie. ♥♥



LA MAISON DE LA FRATERNITÉ : Un panel de services

La Maison de la Fraternité regroupe en un même lieu le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et des permanences d'organismes œuvrant en matière de solidarité et d'insertion professionnelle.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Organisme de proximité, le CCAS est souvent la porte d'entrée pour les Cannois souhaitant obtenir une information sur l'ouverture d'un droit ou d'une prestation, lorsqu'ils sont confrontés à un changement ou une difficulté dans leur vie quotidienne.

Ses missions sont : **accueillir, écouter, informer, conseiller, soutenir et orienter.**



Le CCAS porte et développe également des actions s'adressant aux différentes catégories de la population : familles, jeunes, personnes âgées, personnes handicapées, personnes en situation de précarité.

Les permanences

Plusieurs organismes partenaires du CCAS assurent une permanence physique de proximité dans les locaux de la Maison de la Fraternité :

- **Point Justice**
(Consultation gratuite d'avocats généralistes)
Chaque 3^{ème} lundi du mois sur rendez-vous
au 04 94 50 08 21
- **Assistants sociaux** (Conseil départemental) :
Les jeudis matin sur rendez-vous
au 04 83 95 19 00 ou 04 83 95 19 01
ou 04 83 95 19 02 ou 0 800 83 00 53
- **Mission locale**
(Insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans)
Chaque 1^{er} vendredi du mois sur rendez-vous
au 04 94 501 501
- **CEDIS** (suivi des allocataires RSA)
Les mercredis et vendredis
Centre Départemental pour l'Insertion Sociale,
il met en place des actions pour l'emploi et
pour la gestion de la petite enfance.
- **FACE Var**
Les jeudis
Accompagnement des demandeurs d'emploi
éloignés du marché du travail.

GESTION DE CRISE : LA PANDÉMIE COVID-19

Lors de la pandémie de 2020, la Maison de la Fraternité a utilisé tous les moyens mis à sa disposition pour gérer au mieux la crise sanitaire.



Distribution de masques par la mairie • Mai 2020

MAINTIEN DU LIEN SOCIAL

Une plateforme d'appels téléphoniques et d'aide en direction des personnes fragiles isolées recensées a été mise en place avec pour objectif le maintien du lien social.

Une centaine de personnes est actuellement inscrite sur ce registre et 46 d'entre elles ont fait l'objet d'un suivi quotidien ou quasi quotidien via des appels téléphoniques.

Par le biais de cette permanence, de nombreuses demandes d'informations ont été réceptionnées et des demandes d'aide de maintien à domicile urgentes ont été traitées. Cette plateforme a été complétée par le lancement d'un groupe Facebook intitulé "Cannetois Solidaires" à l'initiative de Leïla Hamanda, conseillère municipale, qui avait pour but de mettre en relation les personnes ayant besoin d'aide et celles en capacité de la leur fournir.

TRANSPORT ET ACCOMPAGNEMENT À LA DEMANDE

Un service de transport et d'accompagnement à la demande a été maintenu et adapté aux conditions sanitaires à raison de quatre demi-journées par semaine à destination des commerces alimentaires, médecins, pharmacies.

PERMANENCE PHYSIQUE

À raison de deux matinées par semaine, une permanence physique était également en place afin de traiter les demandes d'aides alimentaires et de secours financier, le courrier des personnes bénéficiant d'une domiciliation postale, les situations urgentes, la coordination avec les partenaires sociaux...

Un chèque cadeau a été distribué aux volontaires bénévoles qui ont accompagné la ville durant cette période. Ce chèque était à utiliser auprès des commerçants cannetois les plus impactés par la baisse d'activité économique due au confinement.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Maison de la Fraternité a pris en charge la gestion de la distribution de masques, toujours appuyée par les bénévoles et avec l'aide inestimable de l'association Milaïde et des Patchatcheuses sous l'impulsion de Sylvie Pin, alors adjointe à la solidarité.

En 2020 et 2021, elle est intervenue pour faciliter la vaccination à la fois en prenant les rendez-vous pour le centre du Luc (environ 500 rendez-vous pris) et aussi, si nécessaire, en organisant le transport des personnes vers le centre pour celles non mobiles (sollicitation de bénévoles ou via le minibus du CCAS).

SITUATIONS D'URGENCE

La Maison de la Fraternité attentive aux plus fragiles

Que ce soit lors des épisodes caniculaires, récurrents mais dont l'intensité peut s'avérer exceptionnelle, ou suite aux dramatiques incendies de l'été 2021, la Maison de la Fraternité sait trouver les ressources pour apporter toute son aide aux Cannetoises et Cannetois.

GUERRE EN UKRAINE : LA SOLIDARITÉ CANNETOISE EN ACTIONS

Des familles ukrainiennes ont été accueillies par la ville et ses habitants dans des appartements mis à disposition et meublés grâce à la générosité des Cannetois, d'autres communes et du Lions Club Européen au Cœur du Var.

La Maison de la Fraternité a accompagné les familles dans leurs démarches sociales, la scolarisation des enfants, les dossiers de santé...

Elle a également orienté certains particuliers hébergeurs cannetois dans leurs démarches auprès de l'administration française.

Elle a centralisé la collecte de dons coordonnée par la sécurité civile pour du matériel acheminé vers l'Ukraine.

Enfin, la ville a fait un don à la Fédération Nationale de Protection Civile dans le cadre de l'opération de livraison de générateurs électriques autonomes à la population ukrainienne.

Le don a été affecté à la ville de Nedryhailiv (5 252 habitants) située dans la région de Sumy.



CANICULE

Depuis 2004, le Plan Canicule est reconduit chaque année grâce au registre des personnes fragiles réactualisé en début d'été.

En cas d'alerte, un centre d'appel téléphonique est mis en place et des visites à domicile sont proposées au cas par cas : ce sont les administrateurs du CCAS qui interviennent à chaque fois, assistés par les bénévoles qui leur sont fidèles. Ces dernières années, le niveau d'alerte est systématiquement dépassé.

Une centaine de personnes est déjà répertoriée dans ce registre.

Un lien intergénérationnel consolidé

Parce que nos seniors sont la mémoire de la ville mais qu'ils sont aussi les premiers à être victimes de l'isolement, la Maison de la Fraternité tient à maintenir et à consolider le lien entre la jeune génération et ces derniers.



Retransmission du documentaire "Passerelle de Mémoire" en présence de M. le Maire Jean-Luc Longour, du président de l'association Pierre Goupillon et des jeunes • 10 juin 2022



Dans le public, certains participants au film étaient venus voir le fruit de leur témoignage

PASSERELLE DE MÉMOIRE, UN DOCUMENTAIRE DÉDIÉ AU SOUVENIR

La Maison de la Fraternité, en collaboration avec l'association *Passerelle de Mémoire* et la Maison des Jeunes, a réalisé un documentaire en 2022 permettant de transmettre le souvenir des seniors cannetois.

Passerelle de Mémoire est un dispositif de collecte de récits de vie filmés qui vise à préserver la mémoire orale des seniors, à travers des interviews menées par les jeunes Cannois eux-mêmes. Témoins d'une époque révolue, leurs souvenirs apportent un éclairage particulier sur l'histoire de leur territoire.

Le film a fait l'objet d'une projection publique en juin 2022 qui a réuni une centaine de personnes et au cours de laquelle les Cannois interviewés se sont vus remettre les "palmes de transmission du patrimoine immatériel" par M. le Maire Jean-Luc Longour et les représentants de l'association.

Vous pouvez visionner le film documentaire sur la page YouTube de la ville

LA SEMAINE BLEUE, UN ÉCHANGE GRANDS-PARENTS/PETITS-ENFANTS

De nombreuses autres activités sont organisées afin de favoriser le mélange et le lien intergénérationnel : tournoi de pétanque en équipes mixtes, lotos, invitation des grands-parents au restaurant scolaire pour un repas partagé avec leurs petits-enfants (géré par le pôle éducation).

La semaine bleue est l'occasion d'une collaboration étroite entre la Maison de la Fraternité, les services municipaux et les associations locales.

Ville Amie des Aînés : le Cannet aux petits soins pour ses seniors

En 2022, la ville a rejoint le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA) qui s'attache à développer la démarche afin de mieux répondre au défi de la transition démographique et du mieux-vivre dans nos territoires.

En adhérant au réseau, la ville va notamment pouvoir :

- ➔ Être soutenue dans le déploiement de sa politique envers les aînés
- ➔ Construire un territoire bienveillant à l'égard de tous les âges

- ➔ Apprendre à penser l'environnement social et l'environnement bâti en lien avec les spécificités des différentes générations
- ➔ Être mieux préparée aux défis de la longévité
- ➔ Disposer d'informations de qualité et bénéficier de conseils pour structurer une dynamique "Villes amies des aînés"

➤ Actions annuelles

Tout au long de l'année, des actions sont proposées aux seniors afin de leur permettre de maintenir un lien et d'éviter l'isolement.

LE FESTIN DES SAGES

Ouvert aux Cannois à partir de 70 ans, ce grand déjeuner festif est organisé en novembre à la salle du Recoux et accueille environ 300 participants.

LE PROGRAMME "BIEN VIEILLIR AU CANNET"

Plusieurs cycles d'ateliers sont proposés aux seniors pour rester en pleine forme physique et les maintenir à domicile en totale autonomie.

LES PANIERS DE NOËL

La ville distribue à tous les Cannois âgés de 80 ans et plus des paniers de Noël, confectionnés à base de produits locaux.



LES JARDINS FAMILIAUX : UN PILIER À LA FOIS ENVIRONNEMENTAL, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Ce projet ambitieux, mûri de longue date, accueille 25 familles.

Ces 5 000 m², mis à disposition par la municipalité au bout de la piste verte de la Boudrague, ont été inaugurés en septembre 2023. La commune a remporté un appel à projets dans le cadre du plan France Relance permettant la réalisation de travaux d'aménagements et de pose de cabanons.

Une parcelle est réservée aux élèves des écoles et enfants de l'accueil de loisirs, une autre est destinée à une association solidaire, un rucher école est également présent sur site.



Les jardins familiaux sont situés le long de la piste verte de la Boudrague

Les panneaux photovoltaïques permettent le pompage de l'eau. Ce lieu d'échange et de partage intergénérationnel, dont la gestion a été confiée par la commune à la Maison de la Fraternité, est animé par le Conservatoire du Patrimoine du Freinet. Cet accompagnement guide les jardiniers vers une culture raisonnée de leurs parcelles.

Ce site est labellisé "Refuges LPO"



Un tissu associatif toujours aussi étoffé

La ville est riche d'une soixantaine d'associations sportives et non sportives qui sollicitent régulièrement les infrastructures municipales pour leurs manifestations.



Forum des associations • Septembre 2022

Chaque mois, une trentaine de manifestations sont organisées par les associations au Cannet des Maures.

Elles sont répertoriées dans l'agenda du site internet de la ville du Cannet des Maures :

www.lecannetdesmaures.com

Associations caritatives, culturelles et sportives, elles permettent toutes de répondre aux attentes et aux besoins de l'ensemble des Cannois.

Vous êtes une association et souhaitez apparaître dans l'annuaire du site internet de la ville, ou faire paraître vos événements dans notre agenda ?

Envoyez vos informations à l'adresse : maison.tourisme@lecannetdesmaures.com

LE CAC ET LE RCC ONT LE VENT EN POUPE

LE CLUB ATHLÉTIQUE CANNETOIS

En 5 ans, le club passe de 130 à 280 enfants, et de 271 à 372 licenciés

Création de deux équipes de football féminines

Obtention du label féminin bronze

La section U14 masculine championne au niveau départemental en 2023

Obtention de la distinction nationale "structuration des clubs" qui récompense les clubs les plus méritants en matière de structuration et de développement.



LE RAQUETTE CLUB CANNETOIS

20 équipes sont engagées en championnat sur la saison 2023/2024

- 1 en prénational
- 2 en régional
- 16 en départemental
- 1 en amicale interdépartementale

Associations & bénévoles

Partenaires incontournables de la ville

Lors des nombreuses manifestations organisées par la ville, l'engagement des bénévoles particuliers et associatifs est au rendez-vous. Il est surtout indispensable au bon déroulement des événements.



Pour l'édition 2024 de la Cannoise, **125 bénévoles** s'afféraient en coulisses afin d'en faire une expérience inoubliable pour les coureurs et leurs accompagnateurs.

Le Comité d'Animation du Cannet des Maures (CACM) est partie prenante dans l'organisation de la majorité des manifestations municipales. Lui-même fait régulièrement appel à une trentaine de bénévoles pour l'accompagner et le seconder sur le terrain.

Ce partenariat soutenu avec le tissu associatif local participe au développement du lien social au Cannet des Maures.

Une offre médicale et paramédicale pour répondre aux besoins de la population

Après deux ans de travaux (2019-2020), Cannet Santé regroupe depuis 2021 les acteurs de santé. La ville travaille à la complémentarité entre le secteur public et le secteur privé.



Vue aérienne du Cannet Santé © Aérodroneur

Le modèle souhaité par la municipalité permet de laisser aux praticiens une grande liberté d'exercice et d'apporter aux patients une offre médicale et paramédicale étendue grâce à la réactivité et à l'efficacité du monde libéral.



En 2024, plus de 70 praticiens vous y accueillent dans plus de 3600 m²

Venez découvrir l'ensemble de vos professionnels



Alors que le nombre de médecins baisse fortement en France, l'accès aux soins pour tous est plus que jamais au cœur des préoccupations.

La municipalité a souhaité protéger sa population des déserts médicaux et a soutenu l'installation d'un pôle médico-libéral composé de 3 bâtiments pour une surface de plancher de 3 600 m².

"Cannet Santé" permet d'accéder à de très nombreux services au travers d'une large proposition de :

- Médecins généralistes mais aussi spécialistes en ophtalmologie, dentaire, orthodontie, O.R.L., chirurgie orthopédique, esthétique, sage-femme, etc.
- Paramédicaux avec notamment des infirmiers, des kinésithérapeutes, des orthophonistes, des podologues, un orthopédiste, un audioprothésiste, des psychomotriciens, des diététiciens, des psychologues, des ostéopathes...

D'autres professionnels sont à votre écoute, une clinique vétérinaire, un service d'hospitalisation à domicile, un mandataire judiciaire à la protection des majeurs, une micro-crèche notamment pour les enfants des praticiens du Cannet Santé.

Les radiologues sont en attente d'une décision de la prochaine Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie de Provence Alpes Côte d'Azur (CRSA) autorisant l'installation d'un scanner au Cannet Santé.

Un site internet dédié



Un site internet dédié au pôle médical et paramédical Cannet Santé est accessible via l'adresse :

www.cannetsante.com

Sur cette plateforme, il vous sera possible de retrouver l'ensemble de l'annuaire des professionnels de santé présents sur le pôle, ainsi que les dernières actualités.



🗨️
Mot de l'élu
André Delpia,

1^{er} adjoint en charge du pôle technique de rénovation urbaine

Depuis plusieurs années, la ville travaille à des programmes pluriannuels d'entretien et de rénovation de la voirie et des réseaux d'eau potable et d'assainissement. Chaque année, environ 400 000 € sont alloués à chacun de ces programmes.

Parmi les investissements effectués, plus d'un kilomètre de réseau d'eau est renouvelé tous les ans afin de renforcer et de sécuriser le réseau de distribution de l'eau, de lutter contre les fuites et ainsi d'améliorer son rendement. Ainsi, 100 000 m³ d'eau ont été économisés ces trois dernières années, préservant encore davantage la ressource en eau potable.

Dans la même ligne directrice, un programme d'envergure est en cours pour optimiser les performances énergétiques des bâtiments communaux (gestion des consommations, amélioration de l'isolation, gestion centralisée du chauffage).

En complément à l'action initiée sur le bâtiment labellisé des Terrasses de la Gare, des opérations d'installation de panneaux photovoltaïques sont programmées sur les toitures de bâtiments communaux.

À terme, ces actions sécurisent les infrastructures existantes et améliorent la qualité de vie des Cannois pour plusieurs décennies, notamment face aux risques climatiques auxquels nous devons faire face. Nous sommes fiers de participer, à notre échelle, aux grands défis écologiques, économiques et techniques des années à venir. 🗨️



Le paillage posé dans les plantations municipales permet le développement de la biodiversité

EAU / ASSAINISSEMENT :

Eau : programme pluriannuel d'extension et de renouvellement des réseaux

Les objectifs du pôle concernant le réseau d'eau potable jusqu'en 2026 sont d'améliorer son fonctionnement, de le sécuriser et de lutter contre les fuites.

Le réseau se développe continuellement pour desservir l'ensemble des quartiers de la commune, tout en intégrant les nouvelles constructions.

Des équipements de surveillance ont été positionnés sur le réseau de manière à suivre constamment les consommations des secteurs pour détecter au plus tôt les potentielles fuites.

ACTUALISATION DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT ET D'ALIMENTATION D'EAU POTABLE

L'actualisation de ces deux schémas réalisée en 2022 et 2023 avec le soutien de l'Agence de l'Eau a permis de dresser un état des lieux complet du fonctionnement des réseaux d'assainissement et d'alimentation de la ville mais aussi d'établir un **programme de renouvellement et de développement** de ces derniers pour les mois et les années à venir. Cette actualisation prend en compte la préservation de l'environnement et de la ressource en eau de la commune.

LES RÉALISATIONS 2020-2023

Extension des réseaux d'eau et assainissement du centre-ville, extension du réseau d'eau des quartiers les Costettes, les Ribas/Perrache, les Arnavès, les Latty, la Pardiguière, réfection du réseau d'eau et/ou d'assainissement chemin Carbonnel, chemin de la Galante, chemin Bonne Père, avenue Jean Aicard, etc.



Quartier Carbonnel • Avril 2022



Quartier Les Arnavès • Septembre 2021

Entretien et nouveaux aménagements

C'est la partie la plus importante en termes de budget pour le Pôle Technique de Rénovation Urbaine (PTRU) car programmée chaque année. La gestion du réseau d'eau pluviale est intégrée à ces travaux de voirie afin de lutter plus efficacement contre les inondations.



LES RÉALISATIONS 2020-2023

La sécurité avant tout !

De nombreux travaux ont été réalisés afin de sécuriser les voies de circulation, notamment la mise en place de passages protégés et de ralentisseurs.

Modification de la traversée pluviale sur la route du Vieux-Cannet, création d'une voie nouvelle pour la desserte d'un nouveau lotissement dans le quartier des Arnavès, réfection et aménagement du chemin du Bouillidou, réfection du chemin des Thermes, amélioration du réseau pluvial chemin de Chante Coucou et chemin des Écureuils, réfection du giratoire Saint-Louis...



Réfection des trottoirs situés face aux Terrasses de la Gare en centre-ville

Zoom sur... 6 chantiers majeurs de ces dernières années



Chemin du Château du Vieux-Cannet • Octobre 2022

LA MODIFICATION DE LA TRAVERSÉE PLUVIALE SUR LA ROUTE DU VIEUX-CANNET AU QUARTIER DES MOULIÈRES EN 2022

Fréquemment inondée lors de fortes pluies, la route du Vieux-Cannet au niveau du quartier des Moulières s'est vue dotée d'un cadre béton, doublement dimensionné par rapport au précédent, permettant d'absorber une plus grande quantité d'eau améliorant ainsi l'écoulement des eaux du ruisseau.



Chemin du Bouillidou • Avril 2023

LA RÉFECTION ET L'AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DU BOUILLIDOU ET DE L'IMPASSE DES CERISIERS EN 2022

C'est l'un des gros chantiers de ces trois dernières années. Grâce aux travaux de réfection des chaussées, à la création de trottoirs et à la gestion des eaux pluviales notamment, cette rénovation globale a permis de sécuriser le site (cheminement des piétons, aménagement de voirie pour ralentir la circulation...).

L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU PLUVIAL DES CHEMINS DE CHANTE COUCOU ET DES ÉCUREUILS EN 2022

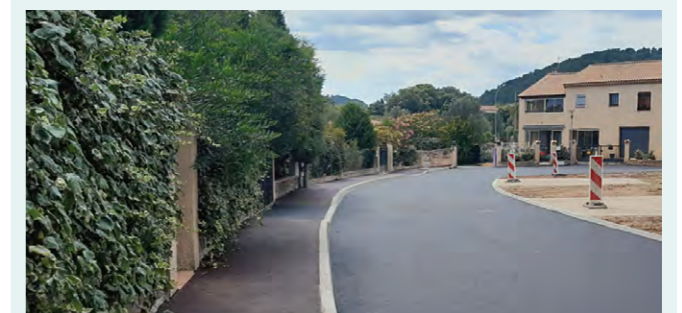
Inscrits dans le schéma directeur d'assainissement pluvial (tranche 1), ces travaux de redimensionnement des canalisations existantes et des traversées pluviales ont permis d'améliorer la gestion des eaux pluviales dans ces secteurs. Les autres tranches seront activées au fur et à mesure des acquisitions foncières.



Chemin du Bouillidou • Septembre 2021

LA RECONSTRUCTION DU MUR DE SOUTÈNEMENT DU CHEMIN DU BOUILLIDOU EN 2021

Il s'était effondré suite aux intempéries de 2019 et la route avait dû être fermée jusqu'alors. En 2021, un mur en béton projeté est construit pour le remplacer et la voie est de nouveau ouverte à la circulation.



Impasse des Pèbres d'Al

IMPASSE DES PÈBRES D'Al

L'impasse des Pèbres d'Al a été aménagée et l'ensemble des trottoirs a été mis en conformité. Des places de stationnement ont également été créées.

Des plantations viendront compléter ces aménagements.



Aménagement du parking visiteurs du Vieux-Cannet

AMÉNAGEMENT DU PARKING VISITEURS DU VIEUX-CANNET

La première phase a commencé avec le renouvellement et le déplacement des colonnes enterrées. Vingt places de stationnement ont été aménagées et les espaces verts les jouxtant redéfinis, de manière à contrôler l'imperméabilisation et à pouvoir exploiter les eaux pluviales. Cette opération fait partie du programme pluriannuel de rénovation du Vieux-Cannet. La plantation des espaces verts est identifiée et délimitée par des murets en pierre (réalisés par les agents des services techniques en partenariat avec le chantier d'insertion ADESS).

Les voies de circulation du parking et d'accès principal au vieux village ont été refaites dans les tons ocre. Le cheminement piéton a été matérialisé. Les eaux de pluie sont collectées et orientées vers les espaces verts.



Chemin du Bouillidou • Avril 2023



Mur soutainement Bouillidou • Septembre 2021



Fontaine boulodrome • Janvier 2021



Calade Vieux-Cannet • Juin 2021



Courts de tennis • Juin 2022



Nouveau réfectoire école maternelle • Février 2021



Parking Vieux-Cannet • Avril 2021



Jeux Parc Mistral • Décembre 2023



LA SÉCURITÉ

Le maître-mot sur la commune

Les quatre policiers municipaux veillent sur les Cannois grâce à un dispositif renforcé ces dernières années.

Surveillance accrue dans les lieux publics, opérations de contrôle sur la route et dans les quartiers.

De nombreux contrôles de police sur route sont effectués sur la commune pour vérifier la vitesse des automobilistes ou des conducteurs de deux-roues. Les abords des écoles font bien évidemment partie des priorités.

Des interventions diverses concernant les nuisances sonores, les troubles à l'ordre public, les problématiques d'urbanisme ou encore le constat de dépôts d'immondices font partie intégrante des missions de la police municipale. Des appareils photo mobiles ont par ailleurs été installés au niveau des conteneurs publics pour capturer d'éventuelles incivilités et engager des poursuites si nécessaire.

La surveillance des manifestations, des commerces ainsi que de votre habitation durant votre absence - grâce à l'opération tranquillité vacances - est également assurée par les policiers municipaux.

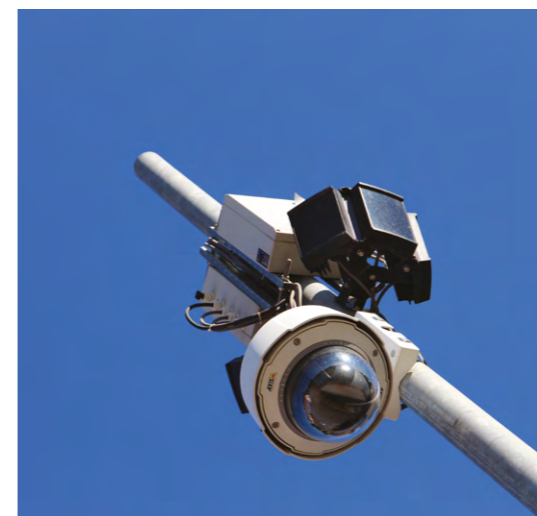


De gauche à droite : Thierry Cordaro, Fabrice Casanova, Frantz Cognard et le chef d'équipe Philippe Hazan

LA VIDÉO DE PROTECTION URBAINE : UN ATOUT MAJEUR

Le réseau existant est en cours de modernisation et d'extension.

Il comprend à présent 26 caméras réparties sur le territoire.



À SAVOIR

La vidéo protection est un système de capture et retransmission d'images à distance. Elle a pour fonction de fournir des éléments de preuve.

Son rôle est également dissuasif ; il appuie la police municipale dans sa mission de surveillance, permet de déterminer l'origine d'un acte de malveillance, d'une intrusion ou encore d'assister le contrôle des flux.

Pour rappel, nos policiers sont armés et munis de caméras piétons pour constater les infractions, apaiser les situations conflictuelles et limiter les débordements.

EN PREMIÈRE LIGNE LORS DE LA PANDÉMIE DE 2020

En mars 2020, ils étaient les premiers sur le terrain en vigilance et également pour renseigner et rassurer la population cannoise lors de cette crise sanitaire.



Police municipale, bilan d'actions



265 verbalisations
comptabilisées en 2023

Un chiffre constant par rapport à l'année 2022. Les principaux sujets d'amendes sont les excès de vitesse (17%) et les stationnements irréguliers (63%). La même année, elle a réalisé 246 interventions suivies de rapports.

22% concernent des problématiques environnementales, notamment des dépôts sauvages.

Nous rappelons que, dans le cas d'un délit de dépôt sauvage, le contrevenant est passible d'une amende de 135 €.

Zoom À noter !

En 2023, nous constatons une baisse du nombre d'atteintes aux biens et aux véhicules. La présence de la gendarmerie a également été intensifiée, ce qui a permis d'augmenter le nombre d'opérations de prévention (contrôles de sécurité des transports...).

La vigilance de chacun permet de prévenir les incidents comme les cambriolages.

La police municipale reste à votre écoute.

UNE POLICE MUNICIPALE À VOTRE SERVICE SANS INTERRUPTION

L'équipe des policiers municipaux assure une permanence 7j/7 et une astreinte 24h/24.

Les policiers municipaux ont une habilitation préfectorale spécifique pour porter un bâton de défense nommé "tonfa", une bombe lacrymogène et un revolver.

Les fonctionnaires s'astreignent à un entraînement physique et sportif hebdomadaire, ainsi qu'à des formations régulières, notamment quatre fois par an pour le port d'armes.

AUTRES ACTIONS DE LA POLICE MUNICIPALE

Les policiers municipaux interviennent à la demande des particuliers pour des situations très diverses d'atteinte à l'ordre public (sécurité, tranquillité, salubrité) : lutte contre les bruits de voisinage, déclaration des chiens dangereux de 1^{ère} et de 2^{ème} catégories, gestion des objets trouvés, animaux errants, assistance aux pompiers lors d'interventions d'urgence ou de prévention, mise en œuvre des actions relevant du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Ils sont des acteurs incontournables de la cellule de crise qui peut être activée par le Maire, directeur des opérations de secours, pour gérer les situations d'urgence telles que inondations, crises sanitaires...

LA PROTECTION DU TERRITOIRE

Une priorité municipale

La Commission Communale des Feux de Forêts (CCFF) compte à ce jour une vingtaine de bénévoles.

Outre les patrouilles en juillet et août pour la surveillance des massifs forestiers, on peut noter le recensement des parcelles communales boisées, la surveillance des cours d'eau avec l'aide de la garde fédérale de pêche, ainsi que d'autres actions menées lors des événements climatiques.

Les bénévoles de la CCFF sont également présents pour la sécurité logistique des manifestations communales, telles que la "Cannetoise" ou le "Festival du Chien Rouge".



Les bénévoles de la CCFF



UN PARTENARIAT ENTRE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS ET LA POLICE MUNICIPALE POUR LUTTER CONTRE LES INCENDIES

Depuis 2023, une convention a été signée entre l'ONF (Office National des Forêts) et la police municipale afin de recenser et sensibiliser les propriétaires cannetois concernés par les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD).

Ensemble, ils ciblent les zones sensibles au risque incendie et rappellent aux propriétaires leurs obligations et les travaux à mener. Les contrevenants s'exposent à une amende de 1500 € (3000 € si récidive).

➤ Cette convention a été renouvelée en 2024. Les patrouilles des deux entités travaillent en binôme sur le terrain. Elles sont réalisées hors période estivale, soit entre mars et juin, avec une reprise à l'automne.

AMÉLIORATION DE LA PROTECTION INCENDIE

Au cours de ces dernières années, la ville a renforcé les moyens de protection des quartiers contre le risque incendie.

Depuis 2020, 27 nouveaux poteaux de défense incendie ont été ajoutés notamment dans les quartiers de la Pardiguière, Perrache, Les Lattys, Les Costettes.

L'opération de renforcement se poursuit autour du Vieux-Cannet.



🗨️
Mot de l'élu

Pierre Martos,

5^{ème} adjoint en charge de l'urbanisme et du développement durable

Pour ce mandat, nous nous sommes engagés pour "un avenir plus durable conciliant nature et aménagement", dans la continuité des mandats précédents. Cette volonté s'est traduite au travers de l'élaboration d'un PLU plus "vert", limitant l'étalement urbain et augmentant les surfaces agricoles et naturelles. Cette politique environnementale est aujourd'hui reconnue par plusieurs labels (Villes et Villages Fleuris - 3^{ème} fleur, Territoires Engagés pour la Nature, Cop d'avance niveau 3...). Nous avons su conjuguer le développement durable dans tous nos projets avec le pôle technique pour le projet des Terrasses de la Gare labellisé Bâtiment Durable Méditerranéen (BDM), la désimperméabilisation des cours de l'école Tissot (projet en cours), les plantations d'arbres... Avec le pôle éducation pour des ateliers avec les scolaires en pleine nature, la forêt pédagogique, le potager pédagogique et bientôt le rucher école.

Avec le pôle culture pour des conférences données à la médiathèque sur des thèmes liés à l'environnement. Notre implication perdure dans les projets à venir : "Petites Villes de Demain", VARECOPOLE (lire p.51 - bâtiments durables à énergie positive, toitures en panneaux photovoltaïques, liaisons douces sécurisées...). Ces projets verront le jour durant ce mandat. 🗨️

La ville développe une approche transverse afin d'atteindre ses objectifs et développe des partenariats de terrain précieux pour mener à bien sa politique.

Les multiples labels obtenus assoient l'image d'une collectivité active et responsable qui étend sa notoriété à l'échelle départementale et régionale, voire nationale.



Plantations d'arbres dans le parc Pellegrin
Au total, plus de 600 arbres plantés sur tout le territoire depuis 2008

URBANISME :

Un nouveau PLU vert en faveur de la transition écologique et énergétique

La commune a initié en 2019, et approuvé en juillet 2022, la révision générale de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Ces réflexions ont permis d'intégrer les évolutions réglementaires, tout en incorporant la transition écologique et énergétique à l'objectif d'accompagner le fort développement communal.

Ainsi, suite aux concertations avec les services compétents et à la consultation de la population, le PLU révisé a permis de répondre aux orientations données, de faire du Cannet des Maures une ville à vivre, une ville durable et une ville géostratégique.

Ce document se veut respectueux de la biodiversité tout en permettant le développement concerté et local de son territoire en renforçant l'attractivité économique, en maintenant le cadre de vie préservé et en anticipant le développement démographique.

ENVIRONNEMENT :

La ville confirme son engagement

La labellisation multiple de la commune permet la reconnaissance locale et nationale d'une politique volontariste en termes de développement durable et de protection de l'environnement.

Actuellement, la ville est reconnue "Villes et Villages Fleuris" troisième fleur, "Territoire Engagé pour la Nature" depuis 2019 et "Cop d'avance" niveau 3, des dispositifs animés par l'ARBE et pilotés par l'Office Français de la Biodiversité, la DREAL, la DRAAF et la Région. La ville a également approuvé et signé les chartes régionales "zéro déchet plastique" et "objectif zéro phyto".



Dématérialisation des demandes d'urbanisme

La commune a mis en place un téléservice afin de réaliser toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne.

Le téléservice est accessible

7j/7 et 24h/24

et disponible sur le site internet de la ville
www.lecannetdesmaures.com

Recherchez sur le site :
"Guichet unique"

La démarche est facilitante, rapide, économique et bien sûr écologique. L'avancement du traitement des dossiers peut être suivi en ligne en quelques clics.



RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

Pour préserver la qualité des paysages et lutter contre la prolifération des publicités, la commune du Cannet des Maures s'est dotée d'un règlement local de publicité en 2011.

En 2023, une révision a été lancée par délibération afin de mieux l'adapter à la fois aux attentes des entreprises et aux évolutions réglementaires, le tout dans un contexte de sobriété énergétique et de lutte contre la pollution visuelle.

VILLE VERTE

La nature omniprésente

Dans le cadre de sa politique de développement durable et dans une volonté de transitions écologique et énergétique, la commune poursuit ses actions d'amélioration du cadre de vie par la mise en œuvre de son programme "Ville Verte".

MÉTHODE MIYAWAKI, KÉSAKO ?

Inventée par Akira Miyawaki, botaniste japonais, la méthode vise à créer de petites forêts urbaines.

Fortes d'une croissance rapide des végétaux les premières années, elles permettent de faire baisser la température de l'ordre de 2°C et d'améliorer la qualité de l'air.



Atelier de plantation de forêt Miyawaki avec une classe de l'école maternelle Leï Pichoun • Novembre 2021

FORÊTS MIYAWAKI

Une bouffée d'oxygène au cœur de la commune

Afin de déployer des îlots de fraîcheur sur plusieurs spots de la commune et ainsi inverser le processus de minéralisation à outrance des espaces urbains, deux projets de mini-forêts urbaines dites "forêts Miyawaki" ont été réalisés entre 2021 et 2023. Ainsi, 1 600 plants d'arbres et arbustes ont été plantés.

Financés entièrement par la mairie, ces projets ont été réalisés au Clos d'Azur en octobre 2021 et à l'école élémentaire Denis Tissot durant l'hiver 2023. Ils sont encadrés et pilotés par les services espaces verts et environnement. Les enfants ont été conviés à participer aux plantations.

Une façon d'intégrer les nouvelles générations à la démarche et de les sensibiliser.

L'objectif est de continuer le déploiement de ces mini-forêts urbaines sur tout le territoire.

Ville verte et agricole

La majorité des actions réalisées par la ville (rénovation urbaine, solidarité...) suivent une démarche commune, celle du retour de la nature en ville et du soutien au développement de l'agriculture locale.



Exploitation d'agriculteurs cannetois : Les jardins d'Enraygues, Antoine Bertrand et Marion Foy

NATURE EN VILLE

Ce projet existe depuis 2008.

Il a été fortement développé depuis ces dernières années par la plantation de plus de 600 arbres, la pose de 70 nichoirs, la préservation de la ressource en eau.

FERME MARAÎCHÈRE MUNICIPALE

Son objectif est de fournir le restaurant scolaire en produits issus de l'agriculture biologique, raisonnée et locale, tout en sensibilisant les plus jeunes à une alimentation de qualité.

Le tout dans un contexte de lutte contre le gaspillage alimentaire.

SOUTIEN À L'AGRICULTURE

L'une des priorités de la ville est le soutien à son agriculture. De fait, elle veille à préserver une partie de son foncier afin de le mettre à la disposition des jeunes agriculteurs. Ceci afin de favoriser la consommation locale, le circuit court et de créer de l'emploi durable sur le territoire.



Le parc Frédéric Mistral et le boulodrome © Aerodroneer

PARC FRÉDÉRIC MISTRAL :

Un aménagement régulier depuis 2020

Dans le cadre de la programmation de ses actions d'expansion de la nature en ville, la commune met en avant la gestion différenciée de ses espaces verts et l'aménagement durable de micro-espaces urbains.

La volonté est d'améliorer le cadre de vie des habitants, de proposer à la biodiversité un espace accueillant géré de manière durable et vertueuse.

Ces dernières années, l'aménagement du parc Frédéric Mistral a pour objet la valorisation d'un espace en centre-ville.

La volonté est de trouver une cohérence urbaine et durable à cet ensemble de plus de 1,5 hectare en plein cœur actif de la commune.

➤ L'objectif de ce projet est d'installer en centre-ville une canopée verte partant de la RDN7 et allant jusqu'à l'aire du Recoux.

LA COMMUNE S'APPUIE SUR DES PARTENAIRES SOLIDES

Pour mener à bien l'ensemble de ses projets en termes de développement durable, la commune du Cannet des Maures s'est associée à plusieurs partenaires experts.

Elle signe un partenariat avec le CEN PACA pour la connaissance et la protection des chiroptères. Elle s'associe à la Ligue pour la Protection des Oiseaux PACA (LPO PACA) pour bénéficier d'un accompagnement afin de promouvoir la biodiversité sur le territoire communal à travers un plan d'action aménagé sur cinq ans.

Ce travail contribue à la réalisation des inventaires de l'ABC.



Inauguration refuges LPO
École maternelle Lei Pichoun • Octobre 2022

Actualisation du diagnostic arboré

Afin d'anticiper l'entretien du patrimoine arboré de la commune et d'en avoir une meilleure connaissance, un diagnostic a été réalisé répertoriant près de 1200 arbres en centre-ville.



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC) :

Une implication concrète et citoyenne

Conduite par la ville depuis 2021 grâce au soutien financier de l'État via le projet France Relance et de l'Office Français de la Biodiversité, cette démarche permet d'approfondir les connaissances du patrimoine naturel local.

Via des inventaires, les connaissances relatives à la biodiversité présente sur le territoire communal sont approfondies et l'ensemble des acteurs (élus, habitants, acteurs socio-économiques et associatifs) est sensibilisé à sa préservation.

Ainsi, des inventaires sur des taxons ciblés ont été réalisés, répertoriant près de 1150 espèces : oiseaux, papillons de jour, chauves-souris, libellules...

Un guide de cet ABC a été réalisé. Il est consultable en mairie auprès du pôle Urbanisme et Développement Durable et téléchargeable sur le site internet de la ville : www.lecannetdesmaures.com

LES SCOLAIRES AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La ville a à cœur d'intégrer les scolaires dans ses actions.

Ainsi, des projets ciblés pour les scolaires ont été mis en place entre 2020 et 2023 : parcelle pédagogique au sein des jardins familiaux, découverte d'un rucher et d'une forêt pédagogiques, réalisation d'actions en faveur des insectes (bombes à graines), sorties de sensibilisation à l'environnement avec l'école maternelle et le centre de loisirs...

Ils ont également participé aux inventaires destinés à la rédaction de l'Atlas pour la Biodiversité Communale (ABC).

La sobriété est toujours au rendez-vous



Le paillage contribue à limiter la consommation en eau

LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE PUBLIQUE PASSÉE AU CRIBLE

Pour répondre parfaitement à la politique environnementale de la ville, la consommation énergétique des bâtiments publics est particulièrement surveillée.

Depuis 2022, et afin de limiter l'impact de la hausse de l'électricité pour la commune, un travail minutieux a été mené sur trois chantiers majeurs : l'éclairage public (horaires, mode de fonctionnement, modernisation avec passage en LED), les bâtiments communaux (réglage des équipements de chauffage et de climatisation, chauffe-eau, horaires de fonctionnement des bâtiments et équipements) et l'aire de loisirs du Recoux (réglage des plages horaires de l'éclairage des zones, gestion des vestiaires).

La hausse du prix de l'électricité a été maîtrisée dans le cadre d'un marché public passé avec Territoire d'énergie Var (ex Symielec) qui nous assiste également sur l'éclairage public et les bornes de recharge électrique par exemple.

Les consommations en Kwh ont baissé de 12.2%. Le surcoût final effectif étant alors de près de 15% par rapport à l'année N-1. Sans la prise de ces mesures, le surcoût réel aurait été de près de 30% à consommation égale.

GESTION ÉCOLOGIQUE ET RAISONNÉE DE L'EAU

L'eau est devenue un sujet central des politiques publiques locales. Les récents épisodes de sécheresses et d'inondations ont souligné qu'il était nécessaire de mieux anticiper la gestion quantitative de cette ressource, considérée jusque-là comme abondante. Au Cannet des Maures, ce sont les espaces verts qui sont d'abord concernés.

L'arrosage est ainsi modéré et les arbres sont privilégiés. Les plantations sont choisies en fonction de leurs besoins en eau et l'arrosage est effectué en goutte à goutte : le paillage est systématique et les jardinières hors-sol ont été supprimées. Quant à la conception et la réalisation des aménagements de voirie, elles sont pensées pour orienter les eaux de surface vers les plantations ou les systèmes de récupération d'eau. Les fontaines fonctionnent toutes en circuit fermé.

Concernant les bâtiments publics, un suivi mensuel des consommations a été mis en place pour détecter les consommations anormales et permettre une intervention rapide.

Le personnel et les occupants sont sensibilisés à la gestion raisonnée.



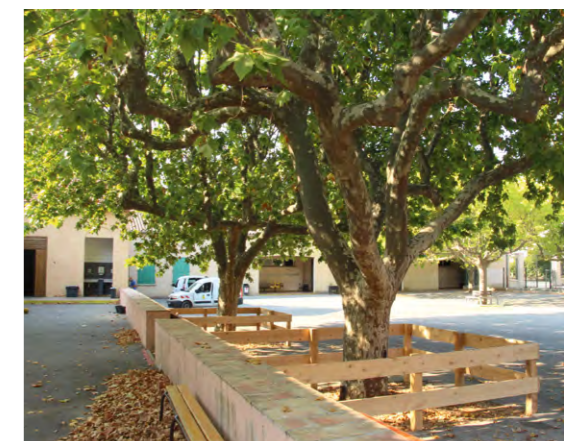
Choix d'arbres pour plantations • Octobre 2021



Paillage parking de la mairie • Juin 2020



Plantations d'arbres Clos d'Azur • Février 2021



Plantations d'arbres école Denis Tissot • Août 2022

Un plan de sobriété énergétique de l'éclairage public a été mis en place depuis 2023.

Ce plan prévoit l'extinction méthodique de certains points lumineux afin de réduire la consommation électrique en attendant le passage à l'éclairage LED de l'ensemble du parc courant 2024. L'éclairage LED du stade suivra également cette programmation.

Au regard de ces résultats et du passage en LED de l'éclairage public, un retour à la normale progressif du dit éclairage est programmé.



Mot de l'élu

Jean-Pierre Grosso,

Conseiller municipal en charge des commerces, de l'artisanat et des entreprises.

Réinsuffler une vie économique de proximité en centre-ville grâce au savoir-faire et au talent des nombreux commerçants et artisans qui y sont installés est aujourd'hui l'accomplissement d'un des engagements forts de la municipalité.

Grâce à la maîtrise d'une quinzaine de locaux commerciaux disponibles, la ville a permis ces dernières années à plus de vingt professionnels rigoureusement sélectionnés de s'installer dans l'hypercentre. Les travaux du nouveau quartier des Terrasses de la Gare étant finalisés, six nouveaux établissements viennent étoffer le tissu commercial local.

Quant aux autres acteurs économiques, que l'on retrouve majoritairement sur la RDN7, ils seront prochainement plus visibles sous l'appellation CAP7, galerie commerciale à ciel ouvert, et encore plus proches de vous, grâce à un site internet dédié et une offre adaptée à vos besoins.

UNE VILLE ATTRACTIVE pour les TPE et PME

L'objectif de la démarche municipale est de donner plus de vitalité au centre-ville et renforcer l'économie de l'axe RDN7 avec le projet CAP7.



© Brigitte Wavrant

Entre 2020 et 2023

218
nouveaux
établissements
sont venus s'installer sur la commune



Aujourd'hui

plus de 600
entreprises
sont implantées
sur les différentes zones d'activité
et dans l'hypercentre

La municipalité œuvre depuis plus de 15 ans pour rendre accessible aux entreprises le foncier et faciliter leur installation. Les loyers gérés par la ville sont plafonnés (durant la période de confinement COVID-19, les loyers ont été totalement gelés et la ville n'a pas eu à souffrir de fermeture d'entreprises) et un partenariat entre acteurs publics et privés est soutenu.

L'antenne France Travail du Cannet des Maures collabore avec la commune afin d'anticiper les besoins des entreprises en cours d'installation notamment.

Une charte de soutien au commerce de proximité a été signée avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Régionale PACA en 2017 afin de permettre aux entreprises un suivi rapproché (Diagnostic des Entreprises Artisanales Régionales DEAR, accompagnement à la création et tout au long de l'exploitation, accès à des formations gratuites, obtention du label "Maître Artisan"...).

VARECOPOLE

La ZAC VARECOPOLE est une technopole de recherche, de développement, d'innovation et de formation. En 2023, un nouveau traité de concession d'aménagement a été signé entre Cœur du Var et la SPL SAGEP pour une durée de 10 ans.

La participation financière de Cœur du Var a été maintenue à 4 000 000 € HT.

La Communauté de Communes Cœur du Var (CCCV) a approuvé l'avenant N°1 à la convention d'intervention foncière permettant ainsi les prochaines cessions des parcelles.

La CCCV a pu également approuver le dossier de réalisation de la ZAC VARECOPOLE en concertation avec la commune du Cannet des Maures et le Conseil Départemental du Var.

Dans le courant de l'été 2024, une enquête publique a été menée sur la déclaration d'utilité publique du projet, sur les acquisitions foncières envisagées et sur les autorisations environnementales. Le commissaire enquêteur a émis des avis favorables sur l'ensemble des points examinés.

Ces étapes permettront de déclencher la phase opérationnelle qui verra dans les mois à venir sa mise en œuvre concrète avec la commercialisation et les premiers travaux. Ce pôle d'activité stimulera ainsi l'économie locale, créant de nouvelles opportunités pour l'emploi, les Cannetois et les entreprises du territoire.

CAP7

MA GALERIE COMMERCIALE À CIEL OUVERT
LE CANNET DES MAURES

CAP 7 : Galerie commerciale à ciel ouvert

Le projet CAP 7 vise à augmenter l'impact économique du périmètre grâce au renforcement de son attractivité.

CAP 7 regroupe aujourd'hui près d'une centaine d'entreprises spécialisées dans des domaines tels que l'automobile, la restauration, la grande distribution, etc.



CAP7 regroupe toutes les entreprises situées le long de la RDN7 © Aérodroneur

Des études menées en partenariat avec la Banque des Territoires sont en cours pour la création d'une liaison en mobilité douce afin de relier le centre-ville et les commerces de la RDN7.

L'autre objectif est d'aménager les abords de la nationale pour en sécuriser l'accès et végétaliser l'espace.

LES TERRASSES DE LA GARE :

L'aboutissement d'un projet économique d'envergure

Les travaux des Terrasses de la Gare ont été finalisés fin 2023. Le bâtiment héberge six commerces, un restaurant et des bureaux.

Il contribue à consolider le dynamisme économique cannois.



Les Terrasses de la Gare sont situées en centre-ville

Les premiers commerces ont ouvert durant l'hiver 2023. Le pastier "La Fabrique", la "Maison des bons fromages" et le caviste "Benjamin" viennent compléter le parcours des métiers de bouche du centre-ville. Retrouvez également "Actif Coiffure", "Échappée dansante" (articles de danse) et le restaurant terrasse roof-top "Côté Gare" qui ouvrira ses portes courant janvier 2025.

LES TERRASSES LABELLISÉES BATIMENT DURABLE MÉDITERRANÉE [NIVEAU ARGENT]

Ce bâtiment de près de 900 m² a fait l'objet d'un soutien financier important de l'État, du Département du Var et de la Région Sud (PACA). Il s'inscrit dans la droite ligne des projets de protection de l'environnement de la ville.

Il est alimenté par une couverture de près de 300 panneaux photovoltaïques qui permettra de répondre à la consommation énergétique des bâtiments communaux à hauteur de 18%.

L'esplanade de la gare accueille tous les samedis matin un marché provençal et une brocante pour les collectionneurs. Avec les commerces du centre-ville, les Terrasses complètent l'offre de proximité.

L'esplanade devient aussi un espace de vie et de partage à l'occasion des manifestations gourmandes organisées par les commerçants du centre-ville, telles que "La plancha des commerçants" ou la soirée "Bar à vins".

Un site accueillant et ombragé s'offre aux Cannois pour de nouveaux moments de convivialité.

Votre nouvel espace commercial de proximité

Avec ce projet, la ville a souhaité agir pour la proximité afin d'amener les circuits courts en centre-ville.

Elle complète ainsi des services déjà présents depuis plusieurs années (boucherie, boulangerie, poissonnerie...).



Échappée Dansante
Marie Moya



La Maison des bons Fromages
Amélie Maingon



Actif Coiffure
Aurélié Salomé



Cave Benjamin
Benjamin Holvoet



Pastier La Fabrique
Sandy Pompier



Petites villes de demain

La ville du Cannet des Maures a été intégrée au dispositif national "Petites Villes de Demain" (PVD). Celui-ci vise à améliorer la qualité de vie des habitants en accompagnant la commune dans des trajectoires dynamiques et engagées dans la transition écologique.

Zoom sur certains projets phares :

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

La commune a souhaité agir sur le logement. D'une part, des actions en faveur de l'amélioration des logements vont être mises en place : lutte contre la précarité énergétique, amélioration de l'accessibilité des logements pour lutter contre la perte d'autonomie.

D'autre part, la commune travaille sur des créations de logements intergénérationnels et en faveur des personnes fragiles.

Cette démarche s'inscrit dans un contexte de rénovation urbaine et de réduction de l'artificialisation des sols.

AGORA

L'opération propose de laisser une large part aux piétons et à l'espace public. Elle inclut toute la zone située entre les Terrasses de la Gare, la place de la Libération et la Maison de la Fraternité.

À terme, l'objectif sera de relier le parc de la mairie à l'aire du Recoux par l'aménagement d'un espace arboré et apaisé (mise en avant des liaisons douces).

PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL

L'objectif de ce projet est de relier la gare SNCF au rond-point Saint-Louis par un pôle multimodal. Ce pôle intégrerait différents types de transports parmi lesquels des quais de bus, des parkings de covoiturage, un espace vélo... L'objectif étant de favoriser les déplacements doux et de diminuer l'usage de la voiture individuelle.

Les fleurons de l'économie cannetoise



Les propriétaires Coralie et Aurélien Addis en présence de Roland Rolfo, président de la CMAR PACA antenne Var, M. le Maire Jean-Luc Longour et Jean-Pierre Grosso, conseiller municipal

LE FOURNIL CANNETOIS LA BOULANGERIE QUI MONTE

Entreprise familiale, votre boulangerie du centre-ville enchaîne les prix : elle a décroché la 6^{ème} place au niveau national pour la qualité de sa galette des rois et la 1^{ère} place au concours régional de la galette frangipane.

Elle emploie aujourd'hui, près de 10 salariés et apprentis.

Un bel exemple de "success story" familiale et d'artisanat local, pour une entreprise à taille humaine proche de nos administrés et soutenue par la commune.

La ville du Cannet des Maures héberge sur son territoire des entreprises d'envergure internationale :



Gai France



Meiland Richardier roses et jardins



Babcock International



Mot de l'élue

Sylvie Pin,

6^{ème} adjointe en charge de la vie culturelle et artistique

Favoriser l'accès à la Culture pour tous est, depuis 2008, un des objectifs prioritaires de la municipalité. Il demeurera au centre de ses préoccupations. Pour ce faire, les actions culturelles qui ont fait le succès de la médiathèque depuis 20 ans seront reconduites dans les années à venir et seront enrichies de nouvelles propositions afin que chacun trouve de quoi nourrir son appétit culturel.

Du plus jeune public aux seniors, chacun y trouve sa lecture, son atelier, ses pièces de théâtre et même ses concerts ! C'est un lieu de savoirs et de découvertes, qui se positionne également comme un carrefour de rencontres, d'échanges et de détente. Tous les arts majeurs y ont une vitrine.

D'autre part, la commune s'attelle quotidiennement à amener l'Art dans la rue afin de le rendre accessible à tous. Au total, vingt-sept œuvres ont été acquises et ornent maintenant nos rues, embellissant notre territoire. Le parcours d'art touristique articulé autour du "Chien Rouge", devenu l'emblème culturel de notre ville, met en valeur ce patrimoine en constante évolution.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier l'équipe de la médiathèque qui m'accompagne toute l'année et les bénévoles qui œuvrent à son bon fonctionnement. ❤️



Chiffres-clés

+ de 20 000 prêts
par an

18 494 documents imprimés
disponibles

2 108 CD et 1 495 DVD

+ de 1 000 adhérents actifs
(320 nouveaux inscrits en 2023)

LES PARTENAIRES

- Médiathèque Départementale du Var
- Écoles (prêts de livres et animations) et crèches de la ville
- Publics de l'accueil de jour du Luc et de l'acteur majeur de l'inclusivité dans le Var : Association "Avens 83"
- Association "La Revanche de l'âne" : chaque année au printemps et dans le cadre de la fête du livre de Gonfaron, une animation partenaire est proposée dans les locaux cannetois
- Théâtres en Dracénie : tarifs préférentiels sur les représentations pour les adhérents de la médiathèque

LA MÉDIATHÈQUE navire amiral de la culture



La médiathèque municipale est située avenue de la IV^{ème} République

Un lieu de rencontre et de culture pour tous

La médiathèque municipale a ouvert ses portes en 2003.

Aujourd'hui, forte de plus de 1 000 adhérents actifs et grâce à un partenariat très riche, son rayonnement est intercommunal et même, sur certaines manifestations, départemental.

Elle dispose d'un grand hall d'exposition, d'un espace d'accueil avec son coin presse, d'une mangathèque, d'un espace jeunesse, d'un espace ados/adultes, d'une salle informatique et d'une salle de conférences.

Le catalogue en ligne est consultable via le site internet de la ville.

Un service de portage à domicile est proposé aux adhérents dans l'incapacité de se déplacer.

! L'accès est libre et gratuit !

LES RENDEZ-VOUS ANNUELS

Expositions, conférences, concerts découverte, ateliers jeunesse et adultes, séances de cinéma, rencontres d'auteurs, contes, lectures, spectacles jeunesse...

Les incontournables : initiés lors du premier mandat, le Festival du Chien Rouge et le Parcours d'Art du même nom (lire p. 59) n'ont cessé de monter en puissance ces dernières années. Les Festivités de l'Ours ont vu le jour il y a un peu plus de dix ans. Elles sont attendues chaque année par les enfants cannetois durant les vacances de Noël.



RETOUR SUR L'ÉVÈNEMENT : *20 ans, ça se fête !*

Du 20 au 24 juin 2023, la médiathèque a fêté ses 20 ans. Avec les arts majeurs pour thématique, elle a offert aux Cannois un véritable condensé de culture par le biais des dix arts que sont l'architecture, la sculpture, les arts visuels (peinture, dessin), la musique, la littérature et la poésie, les arts de la scène (théâtre...), le cinéma, les arts médiatiques (télévision, radio, photographie, jeux vidéo) et la bande-dessinée.

UNE SEMAINE D'UNE GRANDE RICHESSE ARTISTIQUE

Projection de courts-métrages dont "Utmattad" de Paul Cucciaioni et Nicolas Raffaelli, réalisé par Ludovic JeanJean, primé sur Arte, lecture musicale "Que faire de la beauté ?" de Lucile Bordes et Vincent Hours, pièce de théâtre "Le médecin volant" de Molière par la Compagnie "Le Mille-Feuille"...

La programmation 2023 a propulsé sur le devant de la scène bon nombre d'artistes de qualité dont plusieurs artistes locaux.

L'atelier BD avec LoBé (dessinateur de Maurin des Maures), le vernissage de l'exposition de l'artiste plasticien Andras Rigler, l'inauguration des deux fresques monumentales du street artist SUFYR (le public a pu participer à une performance graphique avec lui), ou encore la balade contée autour du Parcours d'Art du Chien Rouge ont été les temps forts de cet anniversaire.



Inauguration des fresques de SUFYR, présidée par M. le Maire Jean-Luc Longour, l'artiste à ses côtés



L'atelier BD avec LoBé Dessinateur de Maurin des Maures

Un anniversaire qui permet encore une fois à la ville d'ouvrir l'Art et la Culture au plus grand nombre.

UNE FRÉQUENTATION REMARQUABLE

Plus de 350 personnes se sont déplacées sur l'ensemble des médiations.

La Fête de la Musique a quant à elle attiré environ 800 mélomanes.

L'inauguration des fresques de SUFYR a rassemblé près de 150 curieux et passionnés du genre.



PARCOURS D'ART

Un musée à ciel ouvert

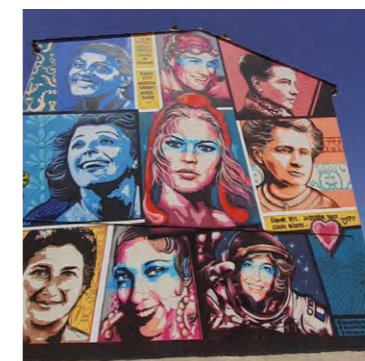
Depuis plus d'une décennie, l'Art se plaît à prendre ses quartiers dans les rues du Cannet des Maures. Aujourd'hui, ce sont vingt-sept œuvres qui ornent nos rues. La dernière est la Tour Eiffel de Sébastien Marquez, installée fin octobre 2023 sur le rond-point Saint-Louis et qui sera prochainement intégrée au Parcours d'Art.

27 œuvres d'art ornent nos rues

Elles embellissent le territoire et mettent en valeur le patrimoine culturel grâce aux artistes de plus en plus nombreux qui se prêtent au jeu.



"RÊVER GRAND POUR DEVENIR L'UNE DES GRANDES" • 2023 SUFYR



"RÊVER GRAND POUR DEVENIR L'UNE DES GRANDES" • 2023 SUFYR



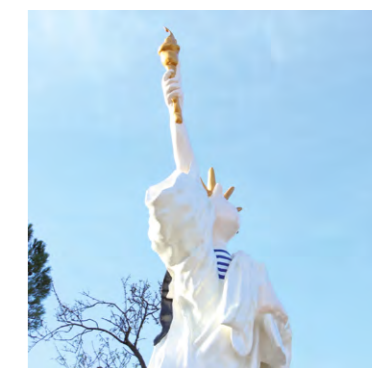
TOUR EIFFEL • 2023 Sébastien Marquez



LET THE SUNSHINE IN • 2021 Elsa



BEN QUIHA • 2021 Yvon Kergal



LIBERTÉ DES NÉLEVÉS • 2021 Maliem

La musique donne le ton

Tous les vendredis soirs avec des concerts, à Noël avec les Chœurs du Sud, mais également en été pour la Fête de la Musique.

LES FESTIVALS S'ENCHAÎNENT

Le Festival du Chien Rouge s'affirme par une originalité de programmation et une variété de genres (rock, pop, humour, musiques du monde, etc.) qui permettent à tout un chacun de combler ses envies d'évasion.

À ce jour, près d'une centaine d'artistes s'y est produite.

Ses programmations sont riches de sens, festives et fédératrices, faisant se croiser des artistes d'univers différents.



Le groupe "Skip the use" pour l'édition 2023 du Festival du Chien Rouge



FESTIVAL DU CHIEN ROUGE

Festival de tous les publics
Le Chien Rouge est un festival en plein air.

Il est créé en 2010 à l'initiative de la municipalité.

“JAZZ Ô VIEUX-CANNET” :

Les vieilles pierres ont swingué

C'était une première dans les rues de la vieille ville.

Du 18 au 21 juillet 2024, le Vieux-Cannet s'est transformé en temple du jazz avec la présence de quatre icônes incontournables des sons jazzy.

Enzo Enzo, Swing Machine, Anne Ducros et Gilda Solve ont donné de la voix au cœur de l'été.

La musique en tant qu'art majeur s'invite encore une fois dans la rue tout en valorisant pleinement le patrimoine historique local.



La culture en version numérique

En 2024, la culture cannoise sera accessible via un site internet dédié



Dès la page d'accueil, l'internaute pourra être dirigé vers les rubriques "actualités" de la médiathèque, le catalogue, le calendrier des médiations adultes et jeunesse et la possibilité de réserver des ouvrages. Il aura accès aux photos/vidéos des différents événements, ou encore aux informations pratiques (horaires, etc.)

La volonté municipale est de transformer la médiathèque en un outil de médiation afin d'apporter au plus grand nombre une ouverture culturelle.

À ce titre, la dimension web permet un accès libre et facilité aux contenus et actualités de la médiathèque.



Vue aérienne du Vieux-Cannet © Aerodroneer

Vieux-Cannet : projet régional de valorisation du patrimoine

La commune a lancé une opération de rénovation du site du Vieux-Cannet dont l'exécution s'étalera sur cinq années.

TRAVAUX RÉALISÉS DE 2020 À 2024

Le parking "visiteurs" et les sanitaires ont été réalisés avant la pandémie de 2020. Cette dernière a interrompu le projet pendant plusieurs mois. En 2022-2023, la rénovation a pu reprendre avec la plantation d'arbres et la restauration du barri pour assurer une sécurité antichute. Un chantier d'insertion socio-professionnel (ADESS), initié par la ville, a permis la création et la rénovation d'un chemin de ronde et de la calade ainsi que l'empierrement du chemin conduisant au boulevard Saint-Louis.

Le Vieux-Cannet situé sur une colline dominant la plaine des Maures est le cœur historique de la commune.

Ce site remarquable est reconnu par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et les Bâtiments de France, avec notamment son église Saint-Michel classée Monument Historique en 1862 et sa place des Micocouliers classée en 1934. L'objectif de cette rénovation est de mettre en valeur ce patrimoine historique afin d'attirer des visiteurs, de favoriser le commerce local et d'encourager le développement de nouvelles activités économiques.

Pour ce faire, un diagnostic du site a été réalisé, suivi d'une planification des différentes phases des travaux et d'aménagement. Cette étude a été menée par un architecte du patrimoine avec le concours et le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et des Bâtiments de France. Elle a été complétée par une étude sur la restauration de l'église Saint-Michel (monument classé) avec le soutien des mêmes partenaires.

Restauration du Vieux-Cannet : Un travail de longue haleine pour un des joyaux de l'histoire cannetoise

C'est en 2012 que la ville commence à chercher les premiers partenaires du projet. Suite à l'étude lancée en 2016 pour la rénovation du vieux village, un programme pluriannuel de travaux est défini.

Les sites concernés sont la place des Micocouliers, l'église Saint-Michel (clocher et campanile), les deux parkings (résidents et visiteurs), le mur d'enceinte sud, le vieux cimetière et le boulevard Saint-Louis.

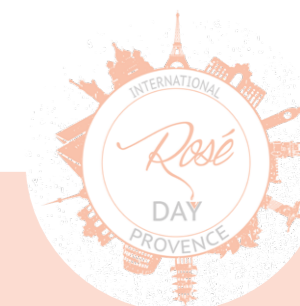
Certains bâtiments étant classés Monuments Historiques (MH), plusieurs étapes élaborées avec l'aide de la Région Sud sont nécessaires pour respecter cette classification, à commencer par l'étude en cours complète réalisée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

À ce jour, la place des Micocouliers a été revégétalisée, le parking des résidents et les sanitaires publics ont été rénovés.

Le parking visiteurs à l'entrée du site est en cours de travaux.



La calade entièrement rénovée à l'entrée du Vieux-Cannet



ÉVÈNEMENTS ANNUELS Chiffres clés

Du **Rosé day** aux **visites commentées et gratuites du Vieux-Cannet** en passant par les **Journées Européennes du Patrimoine**, les événements programmés par la ville toute l'année rencontrent un franc succès !

Une programmation qui, en plus de **favoriser le lien social**, participe à faire **rayonner notre commune et augmenter sa notoriété**.

VISITES DU VIEUX-CANNET
100 participants en 2023

ROSÉ DAY
21 domaines présents
et 600 visiteurs en 2023

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
380 visiteurs en 2023

Les événements annuels de la commune sont à retrouver sur l'agenda du site internet de la ville : www.lecannetdesmaures.com



Mot de l'élu

Richard Spinosa,

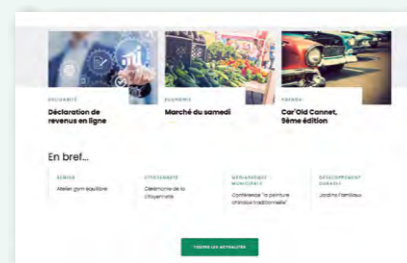
3^{ème} adjoint en charge de la communication et du numérique

La communication, c'est avant tout donner du sens à l'action publique. Elle permet d'informer sur les actions menées, de les expliquer et ainsi de renforcer la transparence et le partage avec les administrés, tout en créant du lien social. Elle joue également un rôle crucial dans le renforcement de la démocratie locale en facilitant les échanges entre les Cannois, les élus et les agents municipaux. Les politiques publiques doivent être compréhensibles par tous.

La communication contribue à les valoriser tout en renforçant l'identité de la ville à travers un processus de marketing territorial. Ainsi, les richesses de la commune sont mises en valeur : un tissu économique dynamique et florissant, des associations actives, un cadre de vie préservé et chaque année amélioré, une culture accessible à tous. La communication institutionnelle vise donc plusieurs objectifs : une population mieux informée, une collectivité mobilisée et valorisée, une communauté solidaire, des valeurs partagées et un sentiment d'appartenance au territoire.

La communication au service du citoyen

Depuis plusieurs années, la ville déploie un large panel de supports afin d'informer au mieux sa population et de faire rayonner l'image de la ville.



LE SITE INTERNET

Il permet de faciliter les démarches administratives des administrés, de les tenir informés des événements importants et vient en complément aux autres supports de communication de la ville.

LES RÉSEAUX SOCIAUX

La ville est positionnée sur plusieurs réseaux sociaux : Facebook, Instagram, X, LinkedIn et YouTube. Elle s'adresse ainsi à un large public.

Des pages Facebook et Instagram annexes aux pages ville existent : celle du pôle jeunesse pour les activités extra-scolaires, celle de la Cannoise, du Chien Rouge, du Festival Jazz à Vieux-Cannes et de la médiathèque municipale.



LE MAGAZINE MUNICIPAL

Parution tous les trois mois.

Il informe les Cannois de l'actualité municipale. Distribué dans chaque foyer, il est également disponible en ligne sur le site internet de la ville.

LA NEWSLETTER

Elle complète les informations diffusées sur le site internet. La newsletter est bimensuelle. Elle est envoyée par courriel à toute personne abonnée.

Pour recevoir la newsletter, rendez-vous sur le site internet de la ville en page d'accueil. Cliquez sur le bouton "newsletter".

L'ALERTE SMS

Cet outil est gratuit et permet d'informer la population en cas de situation de crise (sanitaire, météo...). Il est fortement conseillé de s'y abonner.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site internet de la ville en page d'accueil, cliquez sur le bouton "Alerte SMS".

Numérique : La ville investit

En début d'année 2024, M. le Maire a sollicité la gendarmerie de cybersécurité afin de mettre en place un audit de ses process. Les résultats ont été très positifs.



Parce que la protection des données personnelles de nos administrés est une priorité, la ville a largement investi le volet numérique afin de mettre en place une infrastructure sécurisée et fiable.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données afférentes aux enfants scolarisés au Cannel des Maures ainsi que les informations d'état civil sont externalisées et gérées par des sociétés prestataires certifiées RGPD (Règlement Général pour la Protection des Données).

Le reste des données informatiques est hébergé en interne, avec un système de sauvegarde sécurisé et régulier. Un plan de reprise d'activité est également mis en place en cas de risque majeur (incendie, inondation...).

Concernant la RGPD, la ville a mis en place une convention avec la Communauté de Communes Cœur du Var. Le SICTIAM (Syndicat mixte d'Ingénierie pour les Collectivités et Territoires Innovants des Alpes et de la Méditerranée) est le Délégué à la Protection des Données (DPD) référent de la commune.

DÉTECTION DES ACTIVITÉS SUSPECTES

Grâce à un antivirus intelligent, toute activité suspecte est détectée et bloquée en temps réel. Un contrôle de connexion autorise ou non l'affichage des pages internet, les ports USB relatifs au stockage de médias sont bloqués. Un préfiltrage des messages est effectué avec un niveau de sécurité paramétrable selon l'importance des données traitées par les services.

SENSIBILISATION DES AGENTS

Chaque année, les agents municipaux sont sensibilisés à la sécurité informatique par le biais de différentes formations obligatoires. Un rappel est fait sur les bonnes pratiques à mettre en place dans le cadre professionnel, la détection des risques et les procédures à suivre en cas d'attaque.

Internet à la portée de tous

Depuis trois ans, la ville a déployé au sein de ses bâtiments communaux (salle du Recoux, salle du Conseil Municipal) un réseau wifi sécurisé et gratuit mis à la disposition des administrés.

Les données traitées par ce biais (notamment les courriels de connexion) sont conservées pendant un an et mises à la disposition des services de police compétents en cas de nécessité.

Les écoles de la ville bénéficient aussi d'un accès wifi qui leur est spécialement dédié et permet une ergonomie de travail facilitée pour les équipes pédagogiques.

Lire dossier : "école numérique" p.14



Cérémonie de citoyenneté, un moment unique pour les jeunes cannetois ayant eu 18 ans

C'est dans une ambiance chaleureuse que la cérémonie de la citoyenneté se déroule chaque année dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville.

UNE CÉRÉMONIE INCONTOURNABLE DU PAYSAGE CANNETOIS

M. le Maire Jean-Luc Longour, entouré de membres du conseil municipal et d'acteurs phares de la société civile tels que des représentants des forces de l'ordre, des services de secours ou des associations solidaires se mobilisent pour accueillir nos jeunes cannetois devenus majeurs.

Après avoir exposé les principes fondamentaux de la République, de la démocratie et du système politique, chacun reçoit sa carte d'électeur et un livret qui rappelle les droits et devoirs du citoyen.

Avec sa carte d'électeur,
le jeune devient décideur
et participe à la construction
de l'avenir de la société locale.



Cérémonie de citoyenneté • Fin 2023

Mot de l'élu

Philippe Gaubert,

7^{ème} adjoint en charge du pôle administration générale et de la commission communale des feux de forêts

L'éveil à la citoyenneté reste au cœur de nos actions. Il s'agit d'inciter à faire avancer son territoire en votant, en participant à la vie locale auprès des associations ou de la ville, ou à la protection des autres en s'engageant notamment auprès de la CCFF pour préserver notre ville des incendies et participer à la protection des personnes dans les situations de crise comme les inondations.

Continuons à cultiver la fraternité et osons nous engager pour les Cannelois.

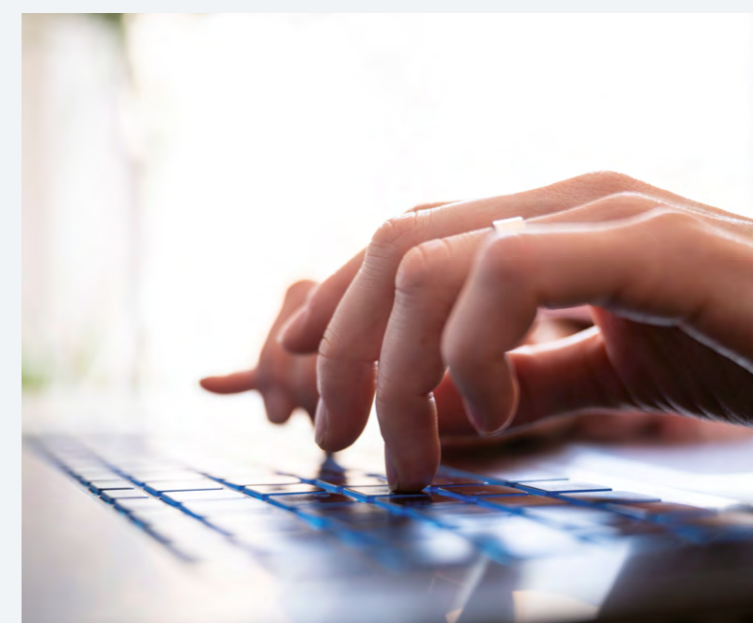
Notre population a connu une évolution favorable, constatée en janvier 2023 à l'occasion du dernier recensement. Ainsi l'INSEE nous confirmait quelques mois plus tard le décompte de 5140 Cannelois.

Compte tenu du décalage réglementaire de deux années, nous obtiendrons ce nombre actualisé pour la "population légale" au 1^{er} janvier 2026. Entre temps, l'action municipale sera bien évidemment adaptée aux besoins de nos 5140 Cannelois. Notre population grandit, comme la ville, mais de façon contrôlée et respectueuse d'un cadre de vie accueillant et apaisé, cultivant le bien-vivre ensemble. 🗨️

Le pôle Administration Générale, point d'entrée de vos démarches administratives

C'est de lui dont dépend l'accueil des administrés au sein de la mairie, il permet également un contact avec la Commission Communale des Feux de Forêts (CCFF) et fournit de multiples renseignements.

Il gère entre autres le volet état civil, la gestion administrative du cimetière, la gestion du fichier électoral et l'organisation des scrutins.



ÉTAT CIVIL

Depuis juillet 2022, les demandes de changement de nom de famille sont recevables en mairie, sous certaines conditions, devant un officier d'état civil. La dématérialisation de la consultation d'acte d'état civil par les notaires et autres administrations se poursuit.

Depuis 2023, la commune a également adhéré au portail HubEE pour les demandes d'actes d'état civil par les administrés concernés ainsi que pour la dématérialisation des certificats de décès.

LE CIMETIÈRE COMMUNAL

La gestion administrative permet les reprises par la ville des concessions perpétuelles en état d'abandon (procédure réglementaire terminée en 2022), des emplacements en terrains communs ainsi que des concessions temporaires non renouvelées à l'échéance. Cette gestion rigoureuse permet une rotation des terres concédées et évite à la commune un agrandissement coûteux de notre cimetière.

LES ÉLECTIONS

Depuis la réforme électorale de 2019, un répertoire unique a été mis en place. Pour les nouveaux arrivants sur la commune, il est maintenant possible de s'inscrire sur les listes électorales tout au long de l'année, et au minimum six semaines avant le scrutin pour pouvoir voter. Le site du ministère de l'Intérieur a également évolué : vous trouverez tous les renseignements et démarches administratives sur demarches.interieur.gouv.fr.

POUR RAPPEL

Notre commune n'ayant pas été dotée par les services de l'État du dispositif biométrique, elle ne peut ni recevoir ni traiter de demande relative aux passeports biométriques et cartes d'identité.

Nous restons cependant à l'écoute de nos administrés, afin de répondre à leurs questions.

L'ÉTAT

Les aides de l'État aux collectivités locales se manifestent principalement par des subventions et des financements pour des projets d'infrastructure, de développement durable et de cohésion sociale.

Les principaux dispositifs incluent :

- 1. Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) :** Soutien financier général pour le fonctionnement quotidien des collectivités.
- 2. Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) :** Aide pour des projets d'équipement dans les zones rurales.
- 3. Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) :** Financement pour des projets de transition énergétique et écologique.
- 4. Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) :** Aide pour réduire les inégalités de ressources entre collectivités.
- 5. Programmes Européens :** Financement pour des projets cofinancés par l'Union Européenne.

Ces aides visent à soutenir les initiatives locales, promouvoir le développement économique et améliorer les services aux citoyens.

FINANCEMENTS OBTENUS 2020-2023

DOTATION DE SOLIDARITÉ SUITE AUX INTEMPÉRIES DES 23 ET 24 NOVEMBRE ET DU 1 ^{ER} DÉCEMBRE 2019	31 300 €	2020
POMPES À CHALEUR ÉCOLES (TRAVAUX UNIQUEMENT)	64 475 €	2020
MUR DU BOUILLIDOU, CHEMIN DE SAINTE-MAÏSSE, RUISSEAU SAINT-ANDRIEUX	31 300 €	2020
FOURNITURE ET INSTALLATION DE MODULES MEMBRANAIRES À LA STEP	75 000 €	2021
INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES "TERRASSES DE LA GARE"	238 776 €	2021
PLAN DE RELANCE APPEL À PROJETS POUR UN SOCLE NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES	20 500 €	2021
JARDINS FAMILIAUX	20 000 €	2021
DÉMATÉRIALISATION DROITS DU SOL	4 800 €	2022
VIDÉO-PROTECTION URBAINE 2022	63 670 €	2022
FONDS VERT 2023 : RENFORCEMENT DU RÉSEAU DÉFENSE INCENDIE DU QUARTIER DE LA PARDIGUIÈRE	78 668 €	2023

LA RÉGION SUD

La Région Sud (PACA) joue un rôle stratégique en accompagnant les communes dans leur développement territorial et écologique.

Elle propose des financements pour des projets d'infrastructure, notamment dans le domaine sportif. Par ailleurs, la région encourage les collectivités à adopter des pratiques exemplaires en matière de gestion des déchets, avec l'objectif ambitieux de "Zéro déchet plastique en 2030". Elle soutient le développement d'aires de covoiturage multimodales pour promouvoir des mobilités durables, réduisant ainsi l'autosolisme et intégrant des infrastructures écologiques modernes. Ces actions témoignent de l'engagement de la Région Sud en faveur d'un développement territorial équilibré et respectueux de l'environnement.

RETOUR DE LA NATURE EN VILLE : AMÉNAGEMENT PARC FRÉDÉRIC MISTRAL	25 500 €	2021
TERRASSES DE LA GARE	484 797 €	2021
MUR DU BOUILLIDOU, CHEMIN DE SAINTE-MAÏSSE, RUISSEAU SAINT-ANDRIEUX	6 104 €	2021
POMPES À CHALEUR ÉCOLES	49 514 €	2021
CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU DE LIAISONS DOUCES ENTRE LES QUARTIERS ET LE CENTRE-VILLE	39 000 €	2021
RESTAURATION ET VALORISATION ANCIEN CIMETIÈRE DU VIEUX-CANNET ET CHAPELLE SAINT-JEAN	25 060 €	2021
ACQUISITION VÉHICULE DE POLICE MUNICIPALE	11 759 €	2022
ACQUISITION VÉHICULE INCENDIE	35 000 €	2023

L'AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT (ARBE)

L'Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement est un Établissement Public de Coopération Environnementale.

La perte de la biodiversité et le changement climatique sont des crises environnementales majeures, c'est pourquoi la Région Sud a lancé une politique ambitieuse pour agir avec le plan climat "Gardons une cop d'avance". Elle a aussi souhaité se donner des moyens supplémentaires d'action en créant l'Agence Régionale de la Biodiversité et l'Environnement en collaboration avec l'État et ses agences (OFB, DREAL, Agence de l'eau et ADEME) et de grandes collectivités engagées.

LE DÉPARTEMENT DU VAR

Le Département du Var joue un rôle fondamental en soutien aux collectivités locales, en leur offrant des aides financières, techniques et administratives.

Il accorde des subventions pour la réalisation de projets d'intérêt local, en particulier ceux visant à moderniser les infrastructures et à promouvoir la transition écologique.

En collaboration avec l'État, le département accompagne également les collectivités dans la gestion des risques naturels, en facilitant l'instruction des dossiers et la mise en œuvre des plans d'action. Par ces actions, le Département du Var contribue activement à renforcer la résilience et le développement durable de ses territoires.

TERRASSES DE LA GARE	100 000 €	2021
SÉCURISATION GIRATOIRE SAINT-LOUIS	17 500 €	2020
EXTENSION ÉCOLE MATERNELLE	100 000 €	2021
TERRASSES DE LA GARE	100 000 €	2022
AMÉNAGEMENT D'UN PASSAGE PROTÉGÉ SUR LA RD 2217	6 000 €	2021
AMÉNAGEMENT D'UN PASSAGE PROTÉGÉ ET CRÉATION DE TROTTOIRS AUX ABORDS DU POINT DE RAMASSAGE SCOLAIRE CHEMIN DU BOUILLIDOU	50 000 €	2022
MODERNISATION DE L'AIRE DE JEUX FRÉDÉRIC MISTRAL	28 800 €	2023
RÉNOVATION ET EXTENSION DU SYSTÈME DE VIDÉO-PROTECTION	71 330 €	2023
FONDS D'INITIATIVE CANTONALE (F.I.C.) INSTALLATION POTEAUX INCENDIE (QUARTIER PARDIGUIÈRE)	14 000 €	2023
AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE SPORTIF DANS L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE	85 000 €	2023
AMÉNAGEMENT PARKING NUMÉRO 2 • VIEUX-CANNET	80 000 €	2023

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DU VAR (CCCV)

Les actions menées sur la commune du Cannet des Maures :

- VARECOPOLE [page 51]
- Le dispositif Petites Villes de Demain [page 54]
- L'aménagement des zones d'activité économique (ZAE) de la Gueiranne et du Portaret pour le Cannet des Maures
- Le déploiement de la fibre
- Gestion du service de transport du TACO, de nouveaux circuits, mise en service du logiciel PYSAE (suivi en temps réel)
- Installation de chalets du réemploi sur le site de la déchetterie du Cannet des Maures
- Réhabilitation d'un pont sur la piste de Pic Martin au Cannet des Maures, suite à l'incendie de l'été 2021

FOURNITURE ET INSTALLATION DE PROJECTEURS LED POUR LE STADE	20 493 €	2021
---	----------	------

AGENCES DE L'EAU

Les agences de l'eau jouent un rôle clé auprès des collectivités locales qui gèrent l'eau et l'assainissement en régie.

Les agences de l'eau attribuent des subventions et des prêts pour financer des projets d'infrastructure liés à l'eau et à l'assainissement, comme les stations d'épuration ou les réseaux de distribution. Elles offrent des conseils techniques et des expertises pour améliorer les systèmes de gestion de l'eau, optimiser les procédés d'assainissement et garantir la conformité aux réglementations. Les agences surveillent la qualité de l'eau et l'efficacité des installations.

Elles proposent des formations et des ressources pour sensibiliser les agents locaux aux meilleures pratiques.

FOURNITURE ET INSTALLATION DE MODULES MEMBRANAIRES À LA STEP	75 000 €	2021
ACTUALISATION DU SCHÉMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE	53 200 €	2022
ACTUALISATION DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT	53 750 €	2022

BANQUE DES TERRITOIRES

La Banque des Territoires joue un rôle de soutien auprès des collectivités locales en offrant des solutions financières et techniques adaptées. Son rôle inclut :

Des prêts à long terme et des crédits pour des projets d'infrastructure et de développement local. Elle investit dans des projets d'intérêt public, comme les logements sociaux, les équipements publics et les énergies renouvelables. Elle fournit un accompagnement technique et stratégique pour la gestion des projets. Elle collabore avec d'autres acteurs publics et privés pour cofinancer des initiatives et soutenir des démarches innovantes.

Son objectif est d'aider les collectivités locales à réaliser leurs projets, à moderniser leurs infrastructures, et à favoriser le développement durable et inclusif des territoires.

FINANCEMENTS OBTENUS 2020-2023

CRÉATION SITE INTERNET CAP 7 (PROGRAMME PVD) - CDC ET BANQUE DES TERRITOIRES	12 794 €	2022
ÉTUDE HABITAT "ZOOM SUR LA COMMUNE DU CANNET DES MAURES "DISPOSITIF PVD"	5 600 €	2022
INGÉNIERIE - IMPACT CRISE COVID SUR L'APPAREIL COMMERCIAL : DIAGNOSTIC, PLAN D'ACTION PAR PRESTATAIRE CONCEPT CAP7 - OFFRE SHOP'IN	22 115 €	2021
INGÉNIERIE - APPEL À UN PRESTATAIRE POUR UNE MEILLEURE VISIBILITÉ DES PROFESSIONNELS DU PÉRIMÈTRE CAP7 (RÉSEAUX SOCIAUX, CRÉATION SITE INTERNET, OFFRE INGÉNIERIE NUMÉRIQUE)	14 000 €	2021

ADEME, AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'ADEME soutient les collectivités locales dans la transition énergétique et écologique en :

Finançant des projets : Elle accorde des subventions pour des initiatives telles que la rénovation énergétique des bâtiments publics, les systèmes de chauffage renouvelable et la gestion des déchets.

Fournissant des conseils et expertises : L'ADEME offre un accompagnement technique pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies de développement durable et d'efficacité énergétique.

Accompagnant l'innovation : Elle aide les collectivités à déployer des projets innovants en matière de mobilité durable et de protection de l'environnement.

Proposant des formations : L'ADEME organise des sessions de formation pour améliorer les compétences des acteurs locaux et sensibiliser le public aux enjeux environnementaux.

Ainsi, l'ADEME collabore étroitement avec les collectivités locales pour les aider à atteindre leurs objectifs de durabilité et d'efficacité énergétique.

FINANCEMENT OBTENU 2020-2023

RÉALISATION D'UN PLAN VÉLO	15 000 €	2022
----------------------------	----------	------

TERRITOIRE D'ÉNERGIE VAR

Territoire d'énergie Var (TE 83), soutient les collectivités dans divers domaines liés à la transition énergétique.

Ses compétences incluent l'éclairage public, les réseaux de distribution d'électricité, les infrastructures de recharge pour véhicules électriques, l'achat d'électricité et la gestion des réseaux de chaleur. Il accompagne les collectivités dans la maîtrise de l'énergie, en fournissant des services d'audit, de conseil et de financement pour des projets d'efficacité énergétique et de production d'énergies renouvelables, contribuant ainsi à la réduction de leur empreinte carbone.

SIVAAD

Conformément à ses statuts, le Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers a pour objet d'améliorer les conditions de fonctionnement de la restauration à caractère social des collectivités adhérentes ainsi que celles des autres services et établissements municipaux, mais également d'obtenir des prestataires de services et des fournisseurs les meilleures conditions de prix et de qualité au moyen de commandes mutualisées par l'intermédiaire du groupement de commandes.

Le SIVAAD, coordonnateur du groupement de commandes des collectivités territoriales du Var permet par son action de rationaliser et de sécuriser techniquement et juridiquement les achats mutualisés de ses adhérents. Le SIVAAD apporte à votre collectivité un cadre juridique exempt de risque et un gain de temps par la mutualisation des énergies.

L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ (OFB)

L'Office Français de la Biodiversité (OFB) est un établissement public dédié à la sauvegarde de la biodiversité. Il est chargé de la protection et la restauration de la biodiversité.

Créé en 2020, l'OFB joue un rôle essentiel pour lutter contre l'érosion de la biodiversité face aux pressions comme la destruction et la fragmentation des milieux naturels, les diverses pollutions, la surexploitation des ressources naturelles, l'introduction d'espèces exotiques envahissantes ou encore les conséquences des dérèglements climatiques.

L'OFB est responsable des missions complémentaires : la police de l'environnement et sanitaire de la faune sauvage, l'appui à la mise en œuvre des politiques publiques, la gestion et l'appui aux gestionnaires d'espaces naturels, l'appui aux acteurs et la mobilisation de la société.

LE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE)

Il joue un rôle de soutien auprès des collectivités locales en les accompagnant dans leurs projets d'aménagement et de développement durable. Il apporte un appui technique et des conseils gratuits sur des questions d'architecture, d'urbanisme et d'environnement, contribuant ainsi à la qualité des projets publics et leur bonne insertion dans le site environnant et le respect des procédures et de la réglementation de l'urbanisme.

- Mars 2023 : Convention d'accompagnement du CAUE du Var sur le projet d'extension de l'école élémentaire Denis Tissot et d'aménagement de ses cours
- Juin 2024 : Convention d'accompagnement du CAUE du Var sur le projet d'aménagement paysager du parc Pellegrin

Le CAUE soutient les collectivités avec des permanences de l'architecte conseil ayant pour mission en amont de l'instruction de donner des informations et des conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions.

LA LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX (LPO)

Protection de la biodiversité : Elle aide les collectivités à préserver et restaurer les habitats naturels pour les espèces locales.

Conseil et expertise : Elle offre des conseils techniques pour la gestion des espaces naturels, la création de refuges et la mise en place de mesures de protection des espèces.

Sensibilisation et formation : Elle organise des actions de sensibilisation et des formations pour les acteurs locaux et le public sur la biodiversité et la protection des oiseaux.

Elle collabore avec les collectivités pour développer des projets de conservation et d'éducation environnementale.

La LPO soutient ainsi les collectivités locales dans leurs efforts pour conserver la biodiversité et sensibiliser les citoyens.

Novembre 2019 : Signature par la commune de la convention pluriannuelle dans le cadre de l'intégration au programme "Refuges LPO".

Elle s'inscrit dans la continuité des actions entreprises par la municipalité sur la mise en place de la gestion différenciée de ses espaces verts et sur l'abandon de l'usage des produits phytosanitaires dans les parcs et les jardins.

Ce programme permet de développer et de mettre en œuvre des formes d'intervention visant à tendre vers l'écocitoyenneté et le changement de comportement.

L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS (ONF)

Son rôle auprès des collectivités locales inclut :

Gestion forestière : L'ONF gère les forêts publiques et accompagne les collectivités dans la gestion durable de leurs forêts.

Conseil et expertise : Il offre un soutien technique et des conseils pour l'aménagement et l'entretien des espaces forestiers.

Préservation et développement : L'ONF aide à la mise en œuvre de projets pour protéger les milieux naturels, restaurer les habitats et développer des espaces verts.

Il collabore avec les collectivités sur des projets locaux, tels que la création de sentiers ou la gestion des risques liés aux forêts.

L'ONF soutient les collectivités locales dans la gestion, la préservation et le développement de leurs ressources forestières et de l'environnement.

LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DU VAR

La médiathèque départementale du Var soutient les collectivités locales en leur offrant des services et des ressources pour développer l'accès à la culture et à la lecture.

Elle fournit des collections de livres, de films et de documents numériques aux bibliothèques municipales, propose des conseils techniques pour la gestion et l'aménagement des bibliothèques et organise des formations pour les bibliothécaires. La médiathèque départementale accompagne également les collectivités dans la mise en place d'animations culturelles et soutient des projets de médiation pour promouvoir la lecture auprès de tous les publics.

RÉSEAU FRANCOPHONE DES VILLES AMIES DES ÂÎNÉS (RFVADA)

Le Réseau Francophone des Villes Amies des Âînés est une initiative qui vise à promouvoir et soutenir les villes et territoires dans leurs démarches pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées.

Le RFVADA encourage les villes à adopter des politiques et des pratiques favorables aux aînés, en se basant sur les principes de la démarche de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour les villes amies des aînés. Échange de bonnes pratiques, soutien et conseils techniques aux collectivités pour les aider à mettre en œuvre des actions concrètes, sensibilisation et formation, évaluation et suivi.

Le RFVADA joue un rôle clé dans l'accompagnement des villes pour devenir plus inclusives et adaptées aux besoins des personnes âgées, tout en favorisant l'échange et l'amélioration continue des politiques publiques.

FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS	10 000 €	2022
--	----------	------



LE
CANNET
DES MAURES

Ville Nature et Culture

Suivez-nous !



WWW.LECANNETDESMAURES.COM